



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente des institutions**

**Le jeudi 21 avril 2016 — Vol. 44 N° 110**

Étude des crédits du ministère des Relations internationales  
et de la Francophonie

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|  |           |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée                            | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires  | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions)    | 30,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente des institutions**

**Le jeudi 21 avril 2016 — Vol. 44 N° 110**

**Table des matières**

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Remarques préliminaires | 1  |
| Mme Christine St-Pierre | 1  |
| Discussion générale     | 3  |
| Adoption des crédits    | 31 |
| Documents déposés       | 32 |

**Autres intervenants**

M. Guy Ouellette, président  
M. Richard Merlini, président suppléant

Mme Carole Poirier  
M. Benoit Charette  
M. Yves St-Denis  
M. Saul Polo  
M. Pierre Giguère

- \* M. Jean-Stéphane Bernard, ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- \* M. Éric Thérooux, idem
- \* M. Alfred Pilon, Offices jeunesse internationaux du Québec
  
- \* Témoins interrogés par les membres de la commission

**Note de l'éditeur :** La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère de la Sécurité publique. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.



Le jeudi 21 avril 2016 — Vol. 44 N° 110

### Étude des crédits du ministère des Relations internationales et de la Francophonie

*(Dix-neuf heures trente minutes)*

**Le Président (M. Ouellette) :** À l'ordre, s'il vous plaît! La Commission des institutions reprend ses travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Relations internationales et Francophonie pour l'exercice financier 2016-2017.

M. le secrétaire, y a-t-il de nouveaux remplacements?

**Le Secrétaire :** Oui, M. le Président, M. Boucher (Ungava) est remplacé par M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Polo (Laval-des-Rapides); M. Tanguay (LaFontaine) est remplacé par M. Giguère (Saint-Maurice); Mme Hivon (Joliette) est remplacée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve); et Mme Roy (Montarville) est remplacée par M. Charette (Deux-Montagnes).

**Le Président (M. Ouellette) :** Bonsoir à tous les collègues. On est dans nos derniers crédits de la Commission des institutions pour 2016-2017, on finit en beauté ce soir. Nous allons débiter par des remarques préliminaires et, par la suite, on va avoir une discussion d'ordre général pour des blocs d'environ 20 minutes. Je comprends aussi que, les minutes qui ne seront pas prises des remarques préliminaires, je vais les transposer sur les blocs autant de l'opposition officielle que du deuxième groupe d'opposition. Et on débute immédiatement par Mme la ministre.

#### Remarques préliminaires

##### Mme Christine St-Pierre

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, M. le vice-président, Mmes et MM. les membres de cette commission, j'ai le plaisir de m'adresser à vous ce soir pour l'étude des crédits budgétaires du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Vous me permettez tout d'abord, comme il est d'usage, de souligner la présence de mes collaboratrices et collaborateurs : mon directeur de cabinet, qui est ici, à ma gauche, M. Jean-François Hould; le sous-ministre, M. Jean-Stéphane Bernard; la sous-ministre associée et chef du protocole, Mme Marie-Claire Ouellet; le sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales, M. Michel Lafleur; le sous-ministre adjoint aux politiques, aux affaires francophones et multilatérales, M. Éric Théroux; la directrice générale des services à l'organisation, Mme Henriette Dumont; le directeur des ressources financières et immobilières, M. Daniel Cloutier; ainsi que le secrétaire général, M. Alain Olivier.

Je signale également la présence du président-directeur général des Offices jeunesse internationaux du Québec, M. Alfred Pilon. Je veux aussi saluer, bien sûr, tous ceux et celles qui vont suivre nos travaux par la magie des ondes.

Je tiens également à saluer le travail des gestionnaires et de l'ensemble des employés du ministère des Relations internationales et de la Francophonie dans la préparation de cet exercice.

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie célébrera en 2017 son 50e anniversaire. La diplomatie québécoise est unique, forte de 26 représentations dans 14 pays. Aucun autre État fédéré dans le monde ne dispose d'un réseau aussi vaste. Les gouvernements québécois successifs ont compris que le Québec devait concevoir son avenir en relation avec le monde au-delà de ses frontières. En effet, la libéralisation du commerce, la protection de la santé et de la sécurité de la population, la solidarité avec les pays en développement et la volonté profonde d'assurer le rayonnement de la culture québécoise et la promotion de la langue française aux quatre coins du globe sont des constantes de l'action internationale du Québec. J'aurai l'occasion d'aborder plus en détail des moyens nouveaux dont s'est doté le ministère dans son réseau de représentation à l'étranger, ainsi que la gestion de ses actifs et ressources, et son usage de nouveaux outils, notamment numériques, pour assurer l'avancement de ses intérêts.

Dans le but d'arrimer les intérêts et les moyens du Québec pour les fins de son action internationale, le Conseil des ministres m'a confié le mandat d'élaborer une nouvelle politique internationale du Québec qui sera déposée l'an prochain, en 2017. Il s'agit d'une occasion de jeter un regard renouvelé sur notre diplomatie dans une perspective de long terme. Sur la base d'un premier document de travail, nous mènerons, au cours de l'été et de l'automne, des consultations auprès d'experts de tous les horizons et des groupes de la société civile, et j'invite également les membres de cette commission à participer à ces travaux.

Les priorités gouvernementales. Bien, au cours de la dernière année, la diplomatie québécoise a contribué à l'avancement des priorités gouvernementales à l'étranger. Mon ministère assume, d'ailleurs, pleinement le rôle de coordination de l'action internationale du Québec qui lui incombe en étroite relation avec les ministères et organismes du gouvernement. Le Québec poursuit de manière soutenue ses efforts en matière de lutte contre les changements climatiques et de participation aux efforts internationaux en ce sens. Mes nombreux rapports avec des interlocuteurs étrangers de tous les continents me le confirment, le Québec est reconnu comme un leader à l'échelle internationale, notamment parce qu'il agit concrètement, sur des bases scientifiques, dans le cadre de mécanismes de marché. De plus, lors de la Conférence des

Nations unies sur les changements climatiques, qu'on appelle la CDP 21, de décembre dernier à Paris, le premier ministre a annoncé des mesures de coopération climatique destinées au renforcement des capacités des pays, notamment francophones, les pays les plus vulnérables.

Le Québec a, par le fait même, démontré qu'il est un acteur crédible, engagé et solidaire sur cet enjeu planétaire. Notons aussi que le succès du Québec à la CDP 21 n'aurait pas été aussi grand, n'eût été de la relation directe et privilégiée qu'il entretient avec la France. Il s'agit d'ailleurs d'un bel exemple où l'action du Québec au sein de forums multilatéraux a pu tirer avantage de la qualité de ses relations bilatérales. Ce type d'action intégrée fait la force de la diplomatie québécoise.

Sur les questions maritimes, le Québec partage ses intérêts avec plusieurs partenaires, particulièrement en Europe et aux États-Unis. J'ai pu me rendre dans le Midwest américain à l'automne dernier, tout comme le premier ministre, pour rencontrer nos interlocuteurs gouvernementaux de la région et accompagner des entreprises québécoises dans le secteur des technologies environnementales. De la même manière, à l'automne dernier, mon collègue le ministre délégué des Affaires maritimes a pris part à des conférences sectorielles et rencontré les représentants des grappes maritimes dans les pays du nord de l'Europe, la Belgique, les Pays-Bas et la France, avec lesquels nous pouvons forger des liens plus étroits en matière de transport maritime et de services logistiques. À chaque fois, les représentants du Québec à Chicago, à Bruxelles et à Paris ont joué un rôle déterminant pour prêter main forte aux efforts gouvernementaux. Notre nouveau bureau à Qingdao, en Chine, grande ville portuaire chinoise, recèle aussi un grand potentiel en matière d'économie bleue.

Parlons du Plan Nord maintenant. Par ailleurs, année après année, le gouvernement du Québec intensifie sa diplomatie nordique. Il assure une présence aux assemblées de l'Arctic Circle, dont un forum se tiendra à Québec en décembre prochain. Le Québec y exposera son approche au développement nordique à la demande de l'Islande. En octobre dernier, j'ai accompagné 14 chefs de mission diplomatique et chefs de poste consulaire sur le territoire du Plan Nord pour qu'ils puissent comprendre l'approche québécoise et percevoir les occasions d'affaires qui s'y présentent. J'espère répliquer prochainement le même type d'action diplomatique concertée auprès de représentants étrangers en poste à Québec pour la Stratégie maritime. S'agissant du volet international de la Stratégie maritime et du Plan Nord, le ministère coprésidé une cellule de travail interministérielle qui facilite la circulation d'information et la concertation des intervenants. Il s'agit d'un nouveau modèle de gouvernance de notre action internationale que sous-tend une culture de collaboration au sein de l'État québécois.

J'aimerais parler un peu de la radicalisation. C'est un secteur, un domaine qui nous touche beaucoup et dont il faut, évidemment, se préoccuper. Alors, en juin dernier, un plan d'action gouvernemental sur la radicalisation a été déposé. Nous avons alors bien saisi la menace que représente la radicalisation pour nos sociétés démocratiques. Puis, au cours des derniers mois, le monde a été secoué par des attentats qui ont frappé Paris, Bruxelles ainsi que plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Le Québec est solidaire des États et populations touchés par ces attaques terroristes et a pris place à leurs côtés pour identifier les moyens requis pour prévenir et lutter contre la radicalisation. D'ailleurs, le premier ministre m'a confié le mandat de poursuivre les efforts de collaboration avec nos partenaires internationaux pour lutter contre la radicalisation menant à la violence. Cet automne, le Québec s'associera à l'UNESCO pour la tenue d'une conférence internationale de haut niveau sur le thème de la lutte contre la radicalisation menant à la violence et à l'extrémisme par le biais de l'Internet. Cette conférence aura lieu à Québec. Il s'agit d'une retombée concrète d'un déplacement que j'ai réalisé au printemps dernier à Paris, alors que j'y rencontrais des représentants de l'UNESCO, où le Québec dispose d'une présence depuis maintenant 10 ans au sein de la délégation permanente au Canada.

• (19 h 40) •

Le repositionnement de l'action internationale du Québec s'est poursuivi en 2015-2016 dans le but d'affecter ses ressources aux endroits et aux fins les plus optimales, et ce, pour que notre réseau puisse s'adapter à notre monde en perpétuelle évolution. La qualité de notre diplomatie et de nos ressources matérielles repose sur la polyvalence de nos effectifs, leur habilité à communiquer via les médias sociaux et à s'insérer dans des réseaux porteurs. Nous avons effectué des transactions immobilières au cours de l'exercice 2015-2016 qui ont permis de regrouper nos bureaux et résidences officielles à Munich et Bruxelles. Ces nouveaux aménagements sont fonctionnels et adaptés à nos besoins du XXI<sup>e</sup> siècle. Au demeurant, profitant des investissements bien avisés effectués au fil des ans, le ministère a réalisé par ces transactions des gains qu'il a pu réinvestir dans l'action du Québec à l'étranger.

L'année 2015-2016 a aussi vu une ouverture du Québec sur de nouveaux territoires. La mission que j'ai effectuée en Afrique en février et mars derniers m'aura permis de signer avec mon homologue sénégalais l'entente d'établissement régissant des privilèges et immunités du Bureau du Québec à Dakar. Nous y avons obtenu, M. le Président, un niveau de reconnaissance et de privilèges pour le Québec sans égal à ce jour. Le retour du Québec en Afrique marque une nouvelle ère dans nos relations politiques avec le Sénégal ainsi qu'avec les pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

En Chine, j'ai également inauguré l'antenne du Québec à Qingdao au cours d'une récente mission qui nous aura ouvert des pistes de collaboration sur les plans environnemental, maritime, scientifique, économique, culturel et politique. La province du Shandong, avec sa population 100 millions d'habitants, est un partenaire privilégié du Québec depuis plusieurs années.

Par ailleurs, la République de Cuba émerge comme un territoire prioritaire pour le Québec. J'y ai effectué un déplacement exploratoire à l'automne, et nous disposerons de sommes dédiées pour la coopération Québec-Cuba suite à l'annonce des mesures budgétaires 2016-2017.

Pour ce qui est des États-Unis, bien, ce secteur, ce territoire demeure, sur le plan économique et celui des enjeux de proximité, un partenaire essentiel et incontournable pour le Québec. Nous menons plus de 70 % de nos échanges internationaux de biens et de services avec nos voisins du Sud. Depuis l'automne, nous disposons de représentations à Silicon Valley et Houston dans le marché très dynamique du Sud-Ouest. Le Québec compte maintenant huit représentations

en territoire américain. En cette année d'élections présidentielles aux États-Unis, nous suivons, bien sûr, de près l'évolution de la conjoncture politique afin d'anticiper les priorités d'action de la population et, évidemment, de l'Administration aux États-Unis.

Donc, M. le Président, je sais qu'il ne me reste que quelques secondes. Alors, il me fera plaisir de répondre aux questions de mes collègues de l'Assemblée nationale parce que je dois dire que nous avons aussi, lors du dernier budget, obtenu des sommes importantes pour pouvoir continuer notre action sur la scène internationale.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, Mme la ministre. J'invite maintenant la porte-parole de l'opposition officielle et députée d'Hochelaga-Maisonneuve à faire ses remarques préliminaires.

**Mme Poirier :** Alors, merci, M. le Président. Bonne soirée. Bonne soirée aux collègues, Mme la ministre, l'équipe du ministère, votre cabinet, collègues de la deuxième opposition.

M. le Président, je vais garder mon temps après vous avoir salué pour bénéficier d'un échange avec la ministre sur le beau dossier des relations internationales.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve. J'invite maintenant le porte-parole du deuxième groupe d'opposition, le député de Deux-Montagnes à faire ses remarques préliminaires.

**M. Charette :** Merci, M. le Président. À mon tour de vous saluer, saluer la ministre également, toutes les personnes qui l'accompagnent, mais également les collègues du parti gouvernemental. Et un mot tout particulier aux gens qui vous accompagnent, Mme la ministre, je sais que les études de crédits demeurent un exercice qui nécessite énormément de préparation, beaucoup de temps consacré... Donc, déjà, merci à toute l'équipe qui vous accompagne pour remplir cette tâche importante qui nous revient comme législateurs. Donc, ce sera un plaisir d'échanger avec vous. Et, comme ma collègue d'Hochelaga-Maisonneuve, je vais garder mon temps pour maximiser le temps d'échange. Mais, déjà, une belle soirée à tous.

#### Discussion générale

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, M. le député de Deux-Montagnes. Comme je l'ai fait depuis le début des crédits, dans le but de favoriser les échanges les plus productifs entre les députés et Mme la ministre pour l'étude de ses crédits, je vais, effectivement, être très équitable sur le temps des questions et des réponses. Donc, je reconnais pour une première série de questions Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Merci, M. le Président. Depuis deux ans, le ministère des Relations internationales a subi des coupes importantes au niveau des immobilisations. On regarde les chiffres depuis deux ans, on parle de près de 60 % des budgets en immobilisations qui ont été réduits. Ce n'est quand même pas rien, 60 %. On a vu depuis 2014 l'ouverture de Houston et Silicon Valley, annoncé, comme la ministre l'a dit, Dakar et Qingdao, mais des fermetures : Moscou, Santiago, Taipei, Milan. En 2015, 62 postes ont été abolis sur 300. Ce n'est quand même pas rien, c'est un sur cinq, M. le Président. Des transactions immobilières importantes : Munich vendu 10,1, on nous avait parlé de 11, qu'on avait prévu; Londres, qu'on a vendu 23,5 au lieu de 26,3. Donc, on a vendu pour 33,6 millions en tant que tel en immobilier.

Il en reste à vendre, Bruxelles et Mexico, qui ne sont pas encore vendus, mais on a commencé à racheter parce qu'il faut bien être en quelque part. Alors, Munich, ça nous a coûté 14,2, donc 4 millions supplémentaires à la vente. Bruxelles, on anticipe des coûts de 7,7, donc qui sont des coûts de plus de 3 millions que la vente prévue. Mexico, je comprends qu'on prévoit acheter pour 1 million. Londres, pas de nouvelles.

Alors, moi, j'aimerais ça, Mme la ministre, que vous nous indiquiez... L'an passé, je vous avais posé une question, et on avait fait un échange sur le fait... Et je vais vous citer : «Bien, en fait, ça va rapporter 20 millions de dollars. Le coût de la vente, des ventes, et, si on enlève les coûts des achats, il va y avoir une balance de 20 millions de dollars en plus.»

Alors, Mme la ministre, on a vendu pour le moment pour 33 millions, on en a acheté pour... prévu à ce moment-ci environ 20 millions. Il en reste 13, il nous reste Londres à acheter. Croyez-vous qu'il nous restera encore 20 millions? Et est-ce que cet exercice-là va se faire à coût nul, finalement, en tant que tel?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre, pour une réponse de trois minutes.

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Merci, Mme la députée, pour cette question parce qu'effectivement c'est une question qui est fort intéressante et très importante, parce que nous avons, évidemment, procédé à l'analyse de notre parc immobilier. Notre parc immobilier à l'international est considérable. Nous avons des propriétés, certaines... dont certaines propriétés qui demandaient des rénovations majeures. Nous avons commencé, oui, à nous départir de certaines propriétés, mais, en fait, lorsque vous nous demandez si ça se fait à coût nul, non seulement ça se fait à coût nul, mais, pour le moment, les chiffres nous indiquent que nous allons avoir des économies de 875 000 \$ par année, ce qui nous permet — et vous allez le voir au cours de mon exposé — d'ouvrir à San Mateo, d'ouvrir à Houston, d'ouvrir à Dakar, d'ouvrir en Chine.

Pour ce qui est de Londres plus particulièrement, parce que vous avez parlé à deux reprises dans votre intervention... Londres, c'est vendu, et nous avons aussi acheté une autre résidence pour le délégué à Londres qui est dans un condo, c'est une formule condo. Alors, la résidence a été vendue 23 millions de dollars. La vente s'est conclue pour 11 millions de livres 750 000, ce qui donne, en dollars canadiens, 23,5 millions, et nous avons acheté un condo de 7,7 millions, ce qui fait en

sorte que nous avons pu nous départir d'une propriété qui nécessitait énormément de rénovations. Nous avons choisi la formule condo parce que la formule condo, bien sûr, avec les frais de condo à tous les mois, bien, la mise aux normes de la résidence va se faire automatiquement. Nous sommes aussi, je vous rappelle, propriétaires de l'édifice de la délégation, qui a été acheté, si ma mémoire est bonne, 2007, 2008, et qui a été complètement rénové. Donc, la délégation générale demeure la propriété du Québec, bien sûr, et a été rénovée. Et elle est vraiment bien située, dans le secteur de Trafalgar Square. Donc, pour ce qui est de Londres, je pense que les choses se sont faites de façon très correcte et avec rigueur.

Vous avez parlé de Bruxelles, la résidence, oui, nécessitait également beaucoup de rénovations. Nous avons décidé de la mettre en vente, elle n'est pas encore vendue. Nous avons cependant acheté en formule condo là encore et nous avons également acheté les bureaux pour faire en sorte que le délégué et le bureau soient dans le même bâtiment.

Munich a été également vendu pour... La vente s'est conclue au montant de 6,9 millions d'euros, soit 10 millions de dollars canadiens. Nous avons acheté au coût de 6,5 millions d'euros. Et non seulement nous avons acheté une résidence, mais nous avons acheté aussi un «compound», qui fait en sorte que les bureaux sont... Auparavant, nous étions en location et, maintenant, nous sommes propriétaires.

Alors, on fait des choix comme ceux-là, mais ce sont des choix, je pense, qui sont bien réfléchis, bien analysés. Mexico, ce n'est pas encore fait, on prévoit le faire dans la prochaine année.

• (19 h 50) •

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, Mme la ministre. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Deux questions pour le même sujet. On apprend qu'à Londres on a acheté un condo au montant de 7,7. J'aimerais savoir quand la transaction s'est faite. Et, entre la vente de la maison de Londres et la prise de possession de, je vais dire, la résidence, là, la résidence condo, là, où notre délégué a-t-il habité?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Si vous le permettez, je peux demander à notre sous-ministre, M. Jean-Stéphane Bernard.

**Le Président (M. Ouellette) :** Vous identifier pour les besoins de l'audio et répondre à la question.

**M. Bernard (Jean-Stéphane) :** Oui, bonjour. Jean-Stéphane Bernard, je suis sous-ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Durant la période, une période, à peu près, de quatre mois où le délégué... en fait, on a loué une résidence temporaire pour lui et sa conjointe parce qu'en même temps la résidence ou le condo que nous avons acheté nécessitait quand même des modifications mineures.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Quel était le nom du locateur?

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le sous-ministre. Le locateur, voulez-vous préciser votre question, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve?

**Mme Poirier :** Bien, le nom du locateur de l'appartement qu'on a loué pour le délégué général à Londres.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le sous-ministre.

**M. Bernard (Jean-Stéphane) :** On n'a pas l'information avec nous ici, on pourra vous la faire suivre par la suite.

**Mme Poirier :** Alors, dans les crédits, vous nous fournissez l'information qu'on a loué à Londres de l'hébergement pour 4 470 \$. J'aimerais savoir si cette ligne-là correspond à la location pour le délégué général.

**Des voix : ...**

**Le Président (M. Ouellette) :** On regarde pour l'information, je ne sais pas si vous avez des renseignements supplémentaires, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Oui. J'aimerais savoir aussi, lorsqu'on parle du coût de la vente ou du coût d'achat, est-ce qu'on a inclus dans ces coûts-là en tant que tels les coûts de notaire, de déménagement, les frais afférents, changement de papeterie, etc.? Est-ce qu'on a le coût global de ce que ça veut dire en tant que tel lorsque, par exemple, Munich ou Londres, à partir du moment où ils sont vendus et... quel est le coût de déménagement, notaire, je dirais, tous les frais, là, qui viennent avec ce déplacement-là?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Bien, M. le Président, nous allons, évidemment, aller à l'information parce que Mme la députée demande de donner très précisément, là, tous les coûts. Alors, moi, je les ai de façon globale, mais on pourra vous les fournir, évidemment, avec plaisir.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Je vous donne juste... Pour compléter la question sur la location, là, mon interrogation se situe à la ligne Contrats Europe-Asie, dans les fournisseurs, alors Airbnb, hébergement, Londres, 4 470,98 \$, gré à gré. J'aimerais savoir si on a fait affaire avec Airbnb pour louer pour le délégué général.

**Le Président (M. Ouellette) :** Pour qu'on puisse suivre, Mme la députée...

**Mme Poirier :** C'est ma question, elle est très précise.

**Le Président (M. Ouellette) :** Je voudrais suivre, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, on est à quelle page des crédits?

**Mme Poirier :** RG-07.

**Le Président (M. Ouellette) :** RG-07. Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Oui, M. le Président. On me dit qu'il s'agit d'hébergement pour une délégation commerciale qui a décidé de faire affaire avec le réseau Airbnb, mais ce n'est pas pour le délégué. Le délégué général n'est pas passé par Airbnb pour se loger à Londres entre le départ de la résidence et l'arrivée dans la nouvelle résidence.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Est-ce que je peux comprendre pourquoi on a fait affaire avec Airbnb comme politique gouvernementale?

**Mme St-Pierre :** Votre question est pertinente. Moi, je ne contrôle pas toutes les transactions qui se font dans les délégations commerciales, c'est le choix d'une délégation. Mais on va, très certainement, aller aux informations.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Alors, on a vu dans les dernières semaines votre intention d'éventuellement ouvrir, je ne le sais pas, une délégation ou un bureau vers Cuba. J'aimerais vous entendre là-dessus, quelles sont vos intentions.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Alors, vous savez comme moi que, depuis que les États-Unis ont rétabli des relations diplomatiques avec Cuba, évidemment, les choses vont très vite, et les pays, les différents pays s'activent pour pouvoir aller chercher des parts de marché à Cuba, faire en sorte que Cuba puisse faire le transfert d'une économie qui était l'économie que l'on connaissait sous l'ère Castro à une économie qui est l'économie capitaliste. Nous avons décidé de saisir l'occasion de tabler sur la relation que nous avons avec Cuba depuis des années. D'abord, la relation du Canada en général, le Canada n'a jamais imposé d'embargo à Cuba. Ça ne voulait pas dire que les entreprises canadiennes pouvaient exporter ou faire des affaires avec Cuba librement et facilement parce qu'une entreprise qui faisait affaire avec Cuba, mais qui faisait aussi des affaires avec des pays qui imposaient l'embargo pouvait être soumise à des sanctions.

Donc, les relations commerciales avec Cuba étaient très limitées, et nous avons décidé de... Par contre, on le sait, sur le plan touristique, les Québécois sont friands de Cuba, ils y vont beaucoup. Le Québec est connu, les Cubains connaissent bien le Québec, et on a voulu tabler sur cette relation que nous avons entretenue au fil des ans avec Cuba. Il y a des organismes internationaux aussi... d'action internationale qui sont là, d'aide internationale qui sont là. Je sais que l'UPA était active aussi. Et, lorsque nous avons décidé de faire la mission au mois de novembre, c'était vraiment pour aller établir les premiers jalons d'une relation diplomatique qu'on pourrait entretenir avec Cuba et de saisir cette occasion-là, saisir le fait que les choses vont, dans notre esprit, s'accélérer, et c'est la raison pour laquelle on a décidé d'y aller.

Donc, on a fait trois choses. Première mission officielle à Cuba, première fois que le ministre des Relations internationales allait en mission officielle à Cuba. Il a fait plusieurs rencontres là-bas. Deuxième point, nous avons décidé d'agrandir la zone de la délégation du Québec à Mexico pour inclure le territoire de Cuba. Et troisième geste que nous avons posé également, c'est dans le budget. C'est un montant qui paraît modeste, mais c'est un montant important, de 100 000 \$ par année, pour commencer à établir plus de relations bilatérales.

La volonté du gouvernement du Québec, c'est d'accentuer... On sait que l'institut d'hôtellerie du Québec est très, très actif — un institut, actif — pour aussi développer une relation dans la formation dans l'hôtellerie. Alors, nous voulons accélérer... et évidemment, si on veut être sérieux dans notre démarche, il faut envisager la présence d'un bureau éventuellement à Cuba. On n'a pas de date, ce n'est pas encore fait, mais c'est dans nos plans.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, il nous reste 11 min 30 s au premier bloc.

**Mme Poirier :** Merci, M. le Président. Quand je regarde les huit délégations aux États-Unis en tant que telles, je vois qu'on a coupé sept postes aux affaires économiques. Quand je regarde Mexico, où vous nous dites justement que

vous voulez déployer Mexico, justement, en englobant Cuba, on a aussi coupé le secrétaire de direction aux affaires économiques. Alors, j'ai comme l'impression d'entendre deux messages, une volonté... je vous entends, une volonté de faire des affaires et de développer les entreprises québécoises vers les États-Unis, mais, au même moment, sept postes de coupés dans nos délégations, bureaux et antennes aux États-Unis. Alors, il y a là pour moi, là, une dichotomie dans le message, j'aimerais ça comprendre.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

• (20 heures) •

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. C'est-à-dire nous commençons à avoir plus d'effectifs, 199, qui avait été le chiffre, en 2015, qui avait été atteint. Nous sommes en train de recommencer à augmenter le nombre d'effectifs, nous sommes rendus à 211. Ça, c'est la première des choses.

Également, il faut savoir que nous ne sommes pas seuls sur le territoire international. Investissement Québec est aussi à l'international, Export Québec est à l'international. Alors, ce que nous voulons faire au gouvernement du Québec, c'est de faire en sorte que nous puissions travailler, tout le monde ensemble. Alors, évidemment, il y a des attachés économiques qui sont dans d'autres secteurs, mais qui vont travailler dans le même objectif de faire en sorte de faire avancer nos entreprises à l'international.

Nous avons eu des choix à faire, oui, je l'admets, nous avons eu des défis budgétaires, mais je pense que nous sommes capables de faire en sorte que le travail soit fait de façon très correcte et de façon très active. Nous avons aussi développé notre réseau... Nous avons réduit Atlanta pour aller ouvrir à Houston et à San Mateo dans des secteurs très importants. Houston, on le sait, l'aérospatiale, c'est majeur là-bas. San Mateo, c'est Silicon Valley. Atlanta est devenu un bureau. Nous voulons nous déployer de façon plus agile et nous voulons aussi continuer ce déploiement du réseau des représentations du Québec à l'étranger.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, neuf minutes.

**Mme Poirier :** M. le Président, c'est ça que ça a l'air, le budget des Relations internationales depuis l'arrivée du gouvernement libéral, le budget fond à vue d'oeil. La ministre vient de nous dire : C'est 199 employés. Il y en avait 300 quand elle est arrivée, c'est 100 employés de moins aux Relations internationales du Québec. Ce n'est quand même pas rien, là. C'est, je l'ai dit tout à l'heure, très précisément 57 % de réduction budgétaire au niveau juste des immobilisations, c'est sans compter le reste. C'est cinq personnes de moins à New York, trois de moins à Boston, trois de moins à Chicago, c'est quatre à Bruxelles, quatre à Londres, sept à Paris, six à Mexico. C'est important, là, c'est des coupures importantes qui ont été faites, et, pendant ce temps-là, on n'est pas en train d'exporter le Québec à l'étranger. Je parlais des attachés économiques, mais, quand on coupe aussi les attachés culturels, bien, c'est notre culture qui ne se déploie pas au reste du monde.

Alors, Mme la ministre, vous nous disiez tout à l'heure que vous souhaitez déposer la politique internationale... le plan d'action qui est terminé depuis 2014, vous prévoyez le déposer seulement qu'en 2017. Je me pose vraiment des questions sur les intentions de votre gouvernement. Et le plan d'action terminé en 2014, c'est à la page... la réponse 02 du cahier où on l'indique en tant que tel. Alors, je comprends que le plan d'action est terminé en 2014. On n'aura pas de plan d'action avant 2017, on coupe 100 employés en deux ans, près de 60 % du budget juste en immobilisations, j'aimerais ça qu'on... Je me rappelle très bien un article de journal sur le ratatinage de notre volonté de se déployer à l'étranger. Je me pose vraiment des questions sur les intentions du gouvernement de faire rayonner le Québec.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** M. le Président, je vois le tableau que ma collègue la députée nous présente, mais moi, je pense que son tableau devrait comporter aussi l'année 2013-2014. Parce qu'en 2013-2014 le ministère des Relations internationales a eu une coupure de 19 %, 19 %. Alors, si on veut parler du mot «ratatiner», je pense que vous pouvez regarder dans votre cour. Parce que nous, quand nous sommes arrivés, oui, nous avons eu des enjeux budgétaires, mais jamais à la hauteur de 19 %.

Et je peux parler aussi de dans le passé, *Québec rase la moitié de ses délégations à l'étranger*. Ça, c'était sous l'ère du Parti québécois. Des Québécois soudain devenus indésirables. Québec n'aurait plus que six bureaux à l'étranger. Nous en avons 28. Six bureaux, ils avaient coupé la moitié des bureaux. Il a fallu reconstruire ce réseau. Nous l'avons reconstruit, nous nous sommes mis à la tâche. Lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir en 2012, bien, ils ont coupé 20 %. Une chance qu'on a repris le pouvoir en 2014 parce que 20 %, plus 20 %, plus 20 %, multiplié par cinq, ça fait 100 %, il n'y aurait plus de réseau. Et ça, c'est notre réseau maintenant, aujourd'hui. C'est là que nous sommes, nous sommes partout à travers le monde. Et également nous venons d'ouvrir en Afrique, qui est un secteur important, qui est un endroit où nous voyons un potentiel énorme, notamment en raison de la stratégie économique de l'Organisation internationale de la Francophonie, et nous avons l'intention de poursuivre sur cette lancée. Nous sommes loin de diminuer, nous progressons, nous avançons puis nous avons des ressources très professionnelles sur le territoire qui travaillent très fort, de façon exceptionnelle. Et moi, je suis très fière du réseau, puis je suis très fière des équipes qui sont sur le terrain.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve... au premier bloc.

**Mme Poirier :** La ministre peut être très fière, mais mon constat, c'est moins de 100 employés sur le terrain pour les relations internationales et près de 60 % du budget en immobilisations de coupé depuis deux ans. Alors, je pense que ces chiffres-là, là, ils sont ce qu'ils sont.

On a vu l'annonce du départ du délégué du Québec à Paris, on a vu le départ du délégué, M. Robitaille. J'aimerais savoir les intentions de la ministre, est-ce que M. Robitaille revient en poste à Québec ou quitte-t-il le gouvernement du Québec? Et la nomination de la prochaine le... la, la, la, je vais dire «la» plusieurs fois, je nous espère que ce sera une femme. Est-ce que, pour faire l'équilibre et la parité dans les nominations... Et est-ce que vous avez un échéancier devant vous présentement pour le remplacement de M. Robitaille?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci. Tout d'abord, lorsque, Mme la députée, vous parlez de notre plan stratégique qui s'est terminé en 2014, bien, le plan stratégique ne s'est pas terminé en 2014, nous avons eu un nouveau plan stratégique 2014-2018 qui a été rendu public.

Pour ce qui est du personnel dans les délégations, oui, c'est vrai, le délégué de la Délégation générale du Québec à Paris a demandé à revenir ici, au Canada et au Québec. Alors, évidemment, il va falloir que nous procédions à son remplacement. La Délégation générale du Québec à Paris est vraiment le vaisseau amiral, je dirais, en Europe, alors nous sommes présentement en réflexion sur cette question-là. Et je peux dire que M. Robitaille a fait un travail exceptionnel, fantastique, et, évidemment, lorsqu'il va être de retour ici, nous allons être en discussion avec lui pour voir comment on peut le réintégrer dans le réseau.

**Le Président (M. Ouellette) :** Dernière ronde de questions de cette première étape, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Merci, M. le Président. Est-ce que vous anticipez la nomination de son, sa remplaçante à partir du moment où... Est-ce que la personne va être nommée avant son retour vers le Québec pour assurer une bonne transition?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Il faut absolument qu'il y ait une excellente transition. M. Robitaille va poursuivre jusqu'à la visite de M. Valls qui... la visite alternée qui va se tenir en juin. Et, évidemment, on ne souhaite pas qu'il y ait un vide, là, à la délégation, alors on va faire en sorte de combler le plus rapidement possible et à faire en sorte qu'il n'y ait pas de flottement, là, dans la... Et d'ailleurs, oui, on me note ici que M. Robitaille va continuer dans certaines fonctions, c'est-à-dire va continuer d'être le sherpa du premier ministre pour le Sommet de la Francophonie, alors, qui est à Madagascar fin novembre.

**Le Président (M. Ouellette) :** Une minute, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.  
• (20 h 10) •

**Mme Poirier :** La ministre m'a répondu d'entrée de jeu concernant le plan stratégique. Ça, je le connais bien, le plan stratégique 2014-2018 qui avait été déposé. Lui, je le connais bien. Mais moi, je parle du plan d'action de la politique internationale du Québec, et je vous lis le texte que j'ai en RP-02 : «Le dernier plan d'action de la Politique internationale du Québec, réalisé sous la coordination du ministère, a pris fin en 2014. Les documents présentant les mesures et les rapports d'étape sont disponibles sur le site Internet[...]. [Et] le processus d'élaboration d'une nouvelle politique internationale est en cours.» Alors, ma question : Est-ce que le bilan du plan d'action est disponible?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** En fait, il y a des stratégies territoriales qui ont été mises en place. Mais ce que nous visons, c'est une nouvelle politique — puis ça va aller vite, là — pour 2017, qui coïncide avec le 50e anniversaire du ministère. Alors, nous allons travailler à la nouvelle politique. Qui dit nouvelle politique dit, en principe, nouveau budget également. Alors, il faut que nous soyons vraiment concentrés sur la nouvelle politique. Parce que celle que nous avons présentement date de 2006, donc il faut s'adapter aux nouvelles réalités et aux nouvelles technologies, à la mondialisation, aux choses, qui vont très rapidement, et nous sommes au travail pour la préparation de la nouvelle politique.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci. C'est terminé, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, pour ce premier échange. Je reconnais maintenant M. le député d'Argenteuil, qui a été passablement occupé et actif aujourd'hui. M. le député d'Argenteuil.

**M. St-Denis :** Merci beaucoup, M. le Président, effectivement. Alors, bonsoir, tout le monde. Bonsoir, chers collègues, Mme la ministre.

15 ans après la première politique québécoise concernant la jeunesse, le gouvernement rend publique une nouvelle politique consacrée aux jeunes, fondée sur un contexte et des défis qui ont bien changé depuis le début des années 2000. La Politique québécoise de la jeunesse 2030 s'adresse aux jeunes Québécoises et Québécois âgés de 15 à 29 ans. Cette définition des jeunes concernés par l'action gouvernementale ne devant pas être comprise de façon rigide, certaines dispositions de la politique s'appliqueront avant l'âge de 15 ans, et d'autres se prolongeront après l'âge de 29 ans. L'action de la politique jeunesse pourra débuter chez les jeunes âgés de moins de 15 ans lorsque des interventions préventives seront requises et elle pourra se prolonger jusque vers l'âge de 35 ans dans le cas, par exemple, des initiatives visant le soutien à

des transitions particulières. Elle permettra aux jeunes du Québec de jouer pleinement le rôle qui leur revient aujourd'hui en tant que citoyens dans le développement du Québec de demain.

La Politique québécoise de la jeunesse 2030 s'adresse également à l'ensemble de la société. Elle invite tous les Québécois et les Québécoises à considérer la jeunesse avec un regard neuf, à s'intéresser à sa vision et aux orientations qu'elle propose et en tenir compte dans leur processus de prise de décision. Avec cette politique, le gouvernement souligne que les défis résultant des changements démographiques doivent être relevés par un dialogue intergénérationnel, tout en considérant les particularités régionales.

La Politique québécoise de la jeunesse 2030 est déployée au moyen de stratégies d'action jeunesse quinquennales contenant des mesures ciblées, intégrées dans les programmes et les services des ministères et organismes ou complémentaires à ceux-ci. Les programmes, les mesures et les services en découlant seront mis en oeuvre par les ministères, les organismes publics ou les organisations non gouvernementales, qui pourront les offrir aux jeunes de façon directe, efficace et efficiente.

La stratégie d'action jeunesse pourra accorder les sommes requises pour adapter l'offre des services existante aux besoins particuliers des jeunes ou pour la diversifier dans des domaines d'action, toujours selon les objectifs prévus à la politique. Et, dans le cadre de cette nouvelle politique, plus de 200 millions de dollars sur cinq ans seront investis par le Secrétariat à la jeunesse pour la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021. Ces investissements permettront la création de plusieurs programmes d'envergure qui seront très bénéfiques à notre jeunesse québécoise.

Alors, Mme la ministre, j'aimerais que vous me parliez de l'impact du lancement de la politique jeunesse sur les offices jeunesse Québec, du Québec.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci. Alors, évidemment, ça a été un travail énorme de présenter et de préparer cette Politique québécoise de la jeunesse, et de faire en sorte qu'on puisse mettre ensemble tous nos efforts, et, évidemment, de développer de nouvelles avenues, voir comment on peut intégrer davantage les jeunes dans l'action au Québec. Et nous savons — évidemment, ce n'est un secret pour personne — que les jeunes s'intéressent énormément à ce qui se passe dans le monde, toute la scène internationale comporte un intérêt important. Donc, les offices québécois pour la jeunesse vont être là pour guider et poursuivre l'action aussi, mais intégrer également les pans de cette politique.

Si vous me le permettez, je demanderais à M. Pilon, Alfred Pilon, qui est parmi nous ce soir et qui est... Si vous me permettez de lui donner la parole, qui va vous expliquer quels sont les grands axes d'intervention, qu'est-ce qu'on prévoit également comme nouveautés dans cette politique et comment on peut aussi voir que les budgets sont importants pour, évidemment, appuyer cette stratégie jeunesse.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. Pilon, vous vous identifiez pour les besoins de l'audio et vous répondez à la question de M. le député d'Argenteuil.

**M. Pilon (Alfred) :** Merci, M. le Président. Donc, Alfred Pilon, je suis dirigeant des Offices jeunesse internationaux du Québec, une organisation qui regroupe quatre offices : l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse. Voilà.

**Le Président (M. Ouellette) :** C'est beau? Mme la ministre, il y a-t-u d'autres choses à rajouter ou...

**Mme St-Pierre :** C'était son titre.

**Le Président (M. Ouellette) :** Ah! c'est juste son titre. Ah!

**M. Pilon (Alfred) :** Oui, oui, je me suis identifié, M. le Président, à votre demande.

**Le Président (M. Ouellette) :** Ah! O.K. Donc, vous vous êtes identifié. Maintenant, vous répondez à la question. Parce que je pensais que vous aviez fait le tour et je trouvais que ça s'était fait rapidement pour un sujet important comme ça.

**M. Pilon (Alfred) :** On est très efficaces. Au contact de la jeunesse, on est très efficaces.

Donc, écoutez, merci, M. le Président. Mmes, MM. les députés, Mme la ministre et tous les gens du ministère, j'en profite pour saluer la collaboration importante qu'on a du ministère. Simplement pour dire qu'effectivement c'est un pas extrêmement important, M. le député d'Argenteuil, qui a été accompli, là, dans... a été annoncé, il y a quelques semaines, au niveau de la nouvelle politique jeunesse.

En ce qui concerne les offices, qui relèvent de la ministre des Relations internationales, ça va nous toucher à plusieurs égards. Comme Mme la ministre l'a dit au tout début, bientôt le ministère fêtera ses 50 ans. Bien, les offices existent depuis bientôt 50 ans aussi. En 1968, on a créé le premier office. Donc, on a une expertise importante et on a énormément de retours de plusieurs générations de Québécoises et de Québécois sur ce qui a été fait en termes de mobilité internationale grâce au gouvernement du Québec.

Donc, dans notre contexte, il y a deux aspects à considérer. On relève, nous, d'une certaine façon, de la politique internationale dans le plan d'action et dans la stratégie d'action jeunesse. Vous l'avez dit, M. le député d'Argenteuil,

il y a énormément d'horizons qui ont été ouverts avec le dépôt récent. Donc, on parle, effectivement, de 200 millions de dollars pour les cinq prochaines années, et ces 200 millions de dollars là vont toucher des jeunes qui, eux-mêmes, sont dans, je dirais, un univers qui change extrêmement rapidement, notamment tout ce qui touche les nouvelles technologies, et dans une société qui change également très rapidement, notamment pour tout ce qui est de la courbe démographique. Donc, tout ça, incluant une économie émergente qui nous met dans une compétition serrée avec les autres États du monde, bien, je dirais, ça induit l'importance d'une politique jeunesse.

Donc, il y a cinq axes qui sont développés dans cette politique jeunesse : au niveau des saines habitudes de vie; au niveau de la persévérance et de la réussite scolaire; au niveau de l'engagement, que ce soit dans les milieux culturels, dans le milieu de la communauté, de sa communauté, dans la société en général; il y a tout l'aspect de développement professionnel et études pour que les jeunes soient prêts de façon beaucoup plus efficace à gagner leur vie; et puis il y a l'entrepreneuriat. Simplement pour vous dire que tous ces aspects-là, nos programmes y touchent, et on peut accompagner des jeunes partout dans le monde, dans chacun de ces axes-là de la nouvelle politique.

Donc, au niveau des programmes, sur les 200 millions pour les prochaines cinq années, on parle de 78 millions pour accompagner des jeunes dans des projets qui sont en lien avec les domaines, les axes que je viens de vous énumérer. Donc, ça va s'adresser à qui? Ça va s'adresser à des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, à des organismes à but non lucratif, à des organismes communautaires.

• (20 h 20) •

Également, les carrefours jeunesse-emploi vont recevoir 75 millions pour les cinq prochaines années pour... Et vous savez que le Réseau des carrefours jeunesse-emploi, c'est un réseau qui est à la grandeur du Québec, dans toutes les régions du Québec, et c'est pour, notamment, toucher les questions d'une plus grande autonomie des jeunes, notamment aussi ce qu'on appelle dans le jargon d'aujourd'hui les NEEF, les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation, toute la question de la persévérance et toute la question du bénévolat et du volontariat, ce sont des nouveaux aspects.

Où ça va nous toucher? Déjà, ces mesures-là nous touchent indirectement, nous, aux Offices jeunesse internationaux du Québec. Où ça va nous toucher directement, c'est qu'en plus du côté de la stratégie jeunesse on recevra 20 millions pour les cinq prochaines années pour soutenir plus de participants. Et ça, c'est une excellente nouvelle parce qu'on a, grâce au ministère des Relations internationales, un soutien depuis plusieurs années — comme je vous disais, les offices, bientôt, c'est 50 ans d'histoire — et la demande, elle est exponentielle, la demande augmente énormément à chaque année, et cette nouvelle politique là va nous aider à accompagner plus de jeunes adultes partout dans le monde.

Aussi, la nouvelle politique aura un volet de 7,8 millions pour les cinq prochaines années pour créer un programme qui s'appellera Québec volontaire. Le programme Québec volontaire est un programme qui va permettre à des jeunes du Québec de s'initier à des activités dans une autre communauté que la leur, qui va leur permettre de s'initier à des activités de volontariat, de bénévolat, d'insertion dans une autre communauté que la leur. Donc, c'est un programme qui est très ambitieux, qui tire ses sources un peu de ce qu'on peut voir dans d'autres pays du monde, que ce soient les services civiques, que ce soit Peace Corps aux États-Unis. Mais c'est le début d'un programme qu'on veut adapter pour les jeunes dans toutes les régions du Québec, donc c'est également un volet extrêmement important.

S'ajoute à ça un volet au niveau des jeunes autochtones. On parle de 6 millions pour les cinq prochaines années. C'est quelque chose qui est extrêmement cher aux offices, chez nous. Depuis qu'on a créé le regroupement logiQ, on peut parler d'environ 150 jeunes autochtones qui ont participé à des activités concrètes ailleurs dans le monde, que ce soit en entrepreneuriat, que ce soit sur le plan des études, mais qui sont directement impliqués. Ce nouveau volet de l'éventuelle Stratégie d'action jeunesse va permettre d'injecter 6 millions là-dessus pour les cinq prochaines années, comme je l'ai dit.

Également, finalement, bien, pour cerner, je dirais, de mieux en mieux les besoins en évolution de la jeunesse... Je l'ai dit au début, on est dans une partie de notre histoire où, à tous les niveaux, ça avance beaucoup plus rapidement. Les jeunes, moi, je les côtoie quotidiennement et je suis témoin de cette évolution-là extrêmement rapide et du changement des besoins à tous les niveaux et, je dirais aussi, au niveau des changements de paradigmes, de leur façon de s'intégrer à la société, et la mobilité est un outil extraordinaire pour les aider à faire cela. Donc, il y a 2,5 millions qui seront mis pour des éléments de recherche, d'innovation et la recherche de nouveaux indicateurs pour les cinq prochaines années.

Donc, grosso modo, en termes de liens, on parle de 200 millions pour les cinq prochaines années, mais on parle d'une politique qui, elle, va s'étendre jusqu'en 2030. Donc, la politique, jusqu'en 2030; la stratégie, jusqu'en 2021. Et, en 2021, bien, il y aura une nouvelle stratégie d'action jeunesse pour les cinq autres années. Donc, grosso modo, ça s'inscrit, nous, dans un cheminement tout à fait normal, je dirais, de l'évolution des offices. En 2007, on a créé, à la demande de la ministre de l'époque, un regroupement des offices pour pouvoir offrir un guichet unique aux jeunes du Québec. Plutôt que d'avoir à aller dans plusieurs endroits pour avoir les services, à toutes fins, identiques, sauf la destination, bien, on a tout regroupé les offices existants.

Ces offices-là existent toujours sur le plan juridique, mais toute la structure, les programmes, l'administration, tout a été regroupé en une seule entité, et on a vu à cette époque-là que ça nous donnait énormément de moyens et énormément de possibilités pour aller, je dirais, plus loin dans le développement de moyens et d'outils pour les jeunes, pour les aider dans la mobilité. Donc, cette phase I, qu'on pourrait dire, qui s'est déroulée de 2007 à maintenant, bien, a donné des résultats extraordinaires, je dirais, notamment sur l'optimisation des ressources et aussi sur le nombre de jeunes qu'on a pu soutenir durant toutes ces années-là.

Donc, ce guichet unique là va se retrouver de façon beaucoup plus, je dirais, recentrée et beaucoup plus confortée dans sa mission avec des moyens additionnels qui viennent non seulement du ministère des Relations internationales, mais également du Secrétariat à la jeunesse via la Stratégie d'action jeunesse. Et également on parle d'avoir un certain montant du Fonds vert parce qu'on a une énorme demande de jeunes, que ce soit... On l'a vu, nous, récemment avec la COP21 à

Paris, puis il y a déjà beaucoup de demandes pour la COP22 au Maroc, il y a énormément de jeunes impliqués dans plusieurs secteurs d'activité qui veulent s'impliquer au niveau du domaine, je dirais, du développement durable en général, des questions climatiques de façon plus spécifique. Donc, au niveau du regroupement, bien, on se retrouve aujourd'hui avec, je dirais, une consolidation budgétaire, des nouveaux outils et également des nouveaux territoires.

Au niveau des territoires, on nous a demandé, compte tenu de l'expertise qu'on a développée au fil des ans... Vous savez, depuis 2010, on a traité environ 65 000 dossiers. C'est beaucoup, et ça montre l'engouement des jeunes pour ces programmes-là. Et puis c'est important parce qu'on ne peut pas dire oui à tout le monde, tout le monde peut concevoir ça aussi. Mais là on va pouvoir ouvrir les vannes un peu plus à ce niveau-là et on va poursuivre notamment non seulement dans tous les territoires au niveau du monde, mais également on nous demande d'élargir nos activités au Québec, à l'intérieur du Québec, et dans toutes les provinces et territoires du Canada. Donc, à partir de la nouvelle stratégie d'action jeunesse, on aura une action qui se déroule, mais absolument partout sur le plan de tous les programmes qui sont offerts en lien avec les axes que j'ai nommés un peu plus tôt.

Je pourrais dire, peut-être spécifier qu'on priorise beaucoup l'axe régional, c'est-à-dire qu'on tient à aider les jeunes qui viennent de régions, notamment les régions éloignées du Québec. Il y a des moyens spécifiques puis il y a des besoins spécifiques aussi pour ces jeunes-là quand c'est le temps de faire un projet, notamment à l'international. Et on développe aussi beaucoup l'axe à l'intérieur de la Francophonie. Donc, au niveau de la Francophonie, c'est évident — et là je pense notamment à toute l'ouverture des destinations africaines — il y aura énormément de possibilités pour les jeunes à tous les niveaux des programmes, que ce soit études, entrepreneuriat, que ce soit développement professionnel.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, M. Pilon. Je sais que M. le député d'Argenteuil a une complémentaire, il reste 1 min 30 s.

**M. St-Denis :** Bien, il reste une minute, je pense que je n'aurai pas le temps... il n'aura pas le temps de répondre à ma question. J'avais plein de questions encore, c'est tellement intéressant, ce que vous avez à nous dire sur les jeunes. Mais on y reviendra peut-être plus tard, je passerai le «puck» à mes collègues tantôt.

**Le Président (M. Ouellette) :** Le quoi?

**M. St-Denis :** Le «puck».

**Le Président (M. Ouellette) :** Ah! O.K.

**M. St-Denis :** C'est canadien, ça.

**Une voix :** La rondelle.

**M. St-Denis :** C'est ça. Alors, la rondelle. On est en séries éliminatoires, M. le Président, au hockey. Alors, c'est ça.

**Une voix :** En français.

**M. St-Denis :** En français, comme dirait l'autre. Alors, merci beaucoup de votre réponse, c'est très intéressant. Merci beaucoup.

**Le Président (M. Ouellette) :** Je reconnais maintenant le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Merci, M. le Président. Mme la ministre, peut-être commencer, dans un premier temps, à parler du budget lui-même du ministère. Vous l'avez dit à juste titre, depuis quelques années, d'abord sous la gouverne du Parti québécois, ensuite celle du Parti libéral, il y a d'importantes coupures qui ont été imposées au niveau du ministère. Cette année seulement, à la lecture des crédits, on comprend que c'est 7,1 millions de dollars supplémentaires qui sont demandés en termes de sacrifices. On parle d'une coupe essentiellement de 15 %. Est-ce que vous avez réussi à ventiler ou à déterminer où seront imposées les prochaines coupures, là, au niveau du ministère et s'il y a des délégations ou des territoires en particulier qui risquent d'être davantage touchés?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

• (20 h 30) •

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Alors, il n'y a pas de compressions de 15 % cette année. Par contre, dans les chiffres, on voit qu'il y a une diminution, par rapport à l'année dernière, de 1,7 million de dollars. Dans les chiffres, l'année dernière, c'était 94,7 millions de dollars; cette année, 93,8 millions de dollars. Donc, il y a une différence de 1,7 million de dollars. Et ça, c'est attribuable à... On avait obtenu l'année dernière des montants supplémentaires pour pouvoir faire certains changements, c'est-à-dire pouvoir fermer des bureaux ou déménager, pouvoir aussi terminer des contrats. Alors, on a eu ce montant supplémentaire, mais, par rapport à l'année dernière, on n'a pas de compressions.

Non seulement on n'a pas de compressions, mais, dans le dernier budget, si vous avez bien pris connaissance du dernier budget, on a eu des sommes supplémentaires. On va avoir 2 millions de dollars par année pour appuyer des conférences internationales, des conférences et colloques internationaux. Entre autres, la conférence de l'UNESCO qui va se tenir à Québec, une bonne partie de la conférence va être payée à partir de ce budget-là. On a obtenu aussi...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Ouellette) :** Non, c'est beau, je pense qu'il y a une complémentaire.

**Mme St-Pierre :** ...la réponse est trop longue?

**Le Président (M. Ouellette) :** Non, non, mais par souci d'équité. C'est parce que je pense que M. le député de Deux-Montagnes... Puis on pourra sûrement y revenir dans le bloc, Mme la ministre, vous aurez sûrement l'occasion. M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Une précision, tout simplement, sur la question que je souhaitais vous poser. C'est moi, peut-être, qui ai manqué de précision. Les coupes en question visent davantage le réseau des représentations du Québec à l'étranger, et non pas le ministère dans son ensemble. Donc, est-ce qu'il y a un territoire, ou une délégation, ou des délégations en particulier qui seront touchés?

**Le Président (M. Ouellette) :** Bon, là, ça vous aide à terminer votre réponse, Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Oui, le 1,7 million, c'était justement pour ces réaménagements à l'international. Mais, au contraire, on n'est pas en mode coupures, on est en mode déploiement, en mode élargissement du réseau. On a annoncé la Chine, on a annoncé le Sénégal, on a annoncé deux bureaux supplémentaires aux États-Unis et on veut se déployer sur Cuba. Et, dans le dernier budget, également on a eu — et je tiens bien à le préciser parce que ça avait été coupé sous l'ancien gouvernement — en solidarité et développement international, on a eu 550 millions cette année pour compenser les compressions qui avaient été faites sous l'ancien gouvernement.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, Mme la ministre. M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Vous avez mentionné à juste titre qu'il y a des montants importants qui seront dédiés pour appuyer des colloques internationaux : 9,1 millions de dollars pour les cinq prochaines années et, effectivement, 2 millions de dollars pour la présente année. Cependant, lorsqu'on regarde un petit peu dans le détail ces objectifs ou ces projets-là, on se rend compte que l'essentiel de ces colloques-là vont se dérouler au Québec. Donc, est-ce qu'on vient, en quelque sorte, faire de nos relations internationales des relations internationales essentiellement sur le territoire québécois?

**Mme St-Pierre :** O.K. Oui, on veut, évidemment, être présents à l'international, mais on veut également — oui, vous avez raison — faire des relations internationales ici, sur le territoire. Ça fait partie d'une stratégie de faire des relations internationales sur le territoire. Notamment, nous voulons faire en sorte aussi que le... Je vous donne un exemple, le corps consulaire, nous avons fait en sorte qu'on puisse les amener voir le Nord-du-Québec. Alors, on a fait une mission dans le Nord-du-Québec avec des membres du corps consulaire. Il y a 14 personnes qui ont participé à cette mission, et c'était vraiment pour permettre à ces gens-là de voir qu'est-ce que nous offrons dans le Nord-du-Québec. Pas juste en parler, puis montrer des diagrammes, puis montrer des cartes, là, les amener vraiment sur le terrain puis rencontrer les populations locales. Oui, on veut en faire, de la diplomatie, ici.

Et les colloques internationaux, il y a celui de l'UNESCO dont je vous ai parlé, conférence de Montréal. On va donner à la conférence de Montréal la possibilité d'avoir un financement qui est pérenne. Et, vous le savez, la conférence de Montréal attire plus de 3 700 participants d'un peu partout à travers le monde. Donc, c'est une belle occasion pour nous d'en faire aussi, des relations internationales ici. Je ne le vois pas comme négatif, je le vois comme un plus. Puis plus positif que négatif parce qu'on va en faire, oui, à l'international, mais ici également.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Je veux revenir sur les crédits eux-mêmes des représentations du Québec à l'étranger. Vous me parlez d'une addition, mais je vous amènerais à la page 152 de vos crédits. Si on regarde les crédits 2015-2016 versus les crédits 2016-2017, on parle bien de 7,1 millions de retranchés, et non pas d'une addition. Donc, peut-être m'expliquer cette coupure-là par rapport aux explications que vous m'avez fournies, là, tout juste avant.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** C'est-à-dire si vous regardez les crédits, les crédits nous indiquent une différence de 1,7 million, et non pas 7 millions, 1,7 million. Et l'explication que je vous ai donnée, c'est que, l'année dernière, on avait eu des montants supplémentaires pour être capables de terminer des contrats, terminer des baux, faire certains changements, et, cette année, on arrive avec des crédits, en fait, de fonctionnement qui sont à peu près équivalents à ceux que nous avons eus...

**Le Président (M. Ouellette) :** Je vais demander à M. le député de Deux-Montagnes d'être plus précis pour son 7,1 millions pour vous aider à retrouver...

**M. Charette :** En fait, je ne veux certainement pas vous contredire, je veux juste bien comprendre, je vous amène à la page 152. Et, si vous souhaitez, effectivement, passer la parole à une des personnes qui vous accompagnent,

soyez bien libre de le faire, mais, à la page 152, si on regarde les crédits de l'année dernière versus ceux de cette année, pour le picot 2, en quelque sorte pour les représentations du Québec à l'étranger, on ne voit pas de hausse... ou d'une diminution de 1 million point quelques millions, on parle bien d'une diminution de 7,1 millions de dollars. Donc, le but de la question était de savoir est-ce qu'il y a une représentation ou est-ce qu'il y a une région qui sera davantage coupée ou visée par ces coupures-là.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Si vous permettez, M. le Président, je demanderais à M. le sous-ministre de pouvoir éclairer notre collègue sur cette question-là.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le sous-ministre.

**M. Bernard (Jean-Stéphane) :** Oui. En fait, ce n'est pas au niveau des effectifs, cette diminution-là, c'est vraiment au niveau des immobilisations, qui ont diminué.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** ...l'immobilisation à travers le plan, là, que vous avez pu exposer précédemment. D'accord.

**Le Président (M. Ouellette) :** La réponse de la ministre, c'est oui, pour les besoins de l'audio. M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** C'est gentil. Merci, M. le Président. Et, si on se réfère à certaines déclarations au lendemain de l'arrivée en poste du gouvernement en 2014, il a été question, à un moment donné, de faire du ministère un secrétariat. Une question bien, bien simple et rapide : Est-ce que ce projet-là est définitivement mis de côté? Est-ce qu'on souhaite renforcer le ministère et dans sa vocation et dans ses missions traditionnelles?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Cela n'a jamais été dans les projets.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** ...vous convenez que le scénario avait, tout de même, été évoqué. Donc, ça ne s'est pas rendu plus loin qu'un scénario évoqué.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**M. Charette :** C'était un article de journal.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** D'accord. Donc, rassuré de savoir que le ministère conservera sa mission.

Et, au niveau maintenant de l'Afrique, vous l'avez mentionné, c'est certainement une bonne chose qu'on ait l'occasion de développer à ce niveau-là. En quelques chiffres, on nous dit, bon, essentiellement une ouverture imminente... Vous l'avez rappelé, on parle d'un bureau qui engagerait, normalement, quatre ressources pour le bureau ainsi qu'un chauffeur, un bureau qui serait doté d'un budget de fonctionnement de 60 000 \$ par année, ce qui est, tout de même, très peu, avec un mandat qui serait celui d'assurer des relations politiques, culturelles et économiques avec l'Afrique tout entière. Or, l'Afrique compte 54 pays. Est-ce qu'avec quatre personnes et 60 000 \$ de budget de fonctionnement on peut réalistement penser faire une différence et créer de réelles relations avec l'Afrique?

• (20 h 40) •

**Le Président (M. Ouellette) :** La référence de votre texte, M. le député de Deux-Montagnes, vous êtes dans les crédits?

**M. Charette :** Oui, tout à fait. Je n'ai pas la référence ou la page exacte, mais c'est des chiffres qui sont contenus dans les crédits, effectivement.

**Le Président (M. Ouellette) :** O.K. Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** En fait, les 60 000 \$, ce n'est pas le budget d'opération parce que la personne... D'ailleurs, la personne, je ne sais pas si elle est partie, mais je pense qu'elle est sur le point de quitter, le chef de bureau. Et c'est quelqu'un dans la fonction publique, alors son salaire est payé par la fonction publique. Ce n'est pas inclus, évidemment, dans les 60 000 \$.

**M. Charette** : Non, effectivement, le 60 000 \$, c'est réellement le fonctionnement, donc les opérations sans que ce soit le salaire.

**Mme St-Pierre** : Non, ce n'est pas le fonctionnement, c'est... En fait, le fonctionnement, vous le trouvez ici, dans Représentations du Québec à l'étranger, les budgets sont là-dedans. Mais les 60 000 \$, c'est pour permettre de faire des activités sur le terrain. Et, lorsque vous parlez... oui, c'est vrai, l'Afrique, c'est tout un continent, c'est immense, évidemment, il fallait commencer quelque part. Mais on veut se concentrer sur l'Afrique francophone, et il y a une stratégie économique de l'Organisation internationale de la Francophonie. Nous sommes très engagés dans la Francophonie, et, évidemment, il y a une stratégie économique. Et, pour faire en sorte qu'on puisse concrétiser notre volonté d'améliorer nos relations économiques avec l'Afrique, bien, il fallait commencer quelque part. Alors, on commence avec Dakar, mais ça ne veut pas dire qu'on ne continuera pas à se déployer.

**Le Président (M. Ouellette)** : M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette** : Je comprends, là, la nuance concernant le 60 000 \$. Dans les circonstances, est-ce que vous pourriez nous préciser quel est le budget d'opération de ce futur bureau à Dakar? Nonobstant les salaires, mais réellement le budget d'opération de ce futur bureau.

**Mme St-Pierre** : Alors, on va me donner plus d'information, mais je peux vous dire qu'au départ ce sera deux personnes et, d'ici la fin de l'année, ce sera quatre personnes. Donc, ça, c'est déjà... on commence, là, nous sommes à nos premiers balbutiements. On va me donner les informations concernant les coûts du loyer du bureau et ce que ça coûte...

**Le Président (M. Ouellette)** : En attendant, une question additionnelle, M. le député de Deux-Montagnes? On cherche la réponse.

**M. Charette** : Merci, M. le Président. On parlait plus spécifiquement — dans un premier temps, à tout le moins — de l'Afrique francophone. Donc, on parle, dans un premier temps, essentiellement de l'Afrique de l'Ouest, ensuite de l'Afrique davantage centrale?

**Le Président (M. Ouellette)** : Mme la ministre.

**Mme St-Pierre** : L'Afrique de l'Ouest comprend 12 pays, alors on commence par le Sénégal. On veut, évidemment, établir des relations aussi avec la Côte-d'Ivoire. Vous n'êtes pas sans savoir qu'en Côte-d'Ivoire il va y avoir les Jeux de la Francophonie cette année. Alors, il y a du potentiel économique. Le Sénégal représentait pour nous un endroit stratégique important pour nous déployer.

Et là on me dit que le budget sera approximativement de 500 000 \$. Si on compte le personnel, le loyer, les activités, on parle d'un demi-million de dollars.

**M. Charette** : Incluant, donc, le salaire. Est-ce que vous pouvez faire abstraction du salaire des employés? Quelle est la proportion du salaire dans ce montant de 500 000 \$?

**Le Président (M. Ouellette)** : M. Bernard.

**M. Bernard (Jean-Stéphane)** : Sur les 500 000 \$, les salaires vont représenter... Parce qu'on n'a pas encore embauché les deux personnes qui vont être recrutées localement, donc le chiffre est encore approximatif. Mais, sur le 500 000 \$, on peut s'attendre à peu près, au niveau des salaires, en tout à 400 000 \$.

**Le Président (M. Ouellette)** : M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette** : Donc, un 100 000 \$ pour...

**M. Bernard (Jean-Stéphane)** : ...loyer puis fonctionnement. Puis, après ça, plus le 60 000 \$, qu'on parlait tantôt, de budget d'opération, donc 560 000 \$, à peu près, en tout.

**Le Président (M. Ouellette)** : ...minutes, M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette** : Et juste essayer de décortiquer un petit peu les moyens qu'on se donne. 400 000 \$, donc, pour les salaires. Le loyer, lui, si on isole ce poste budgétaire là, serait essentiellement de combien?

**M. Bernard (Jean-Stéphane)** : Loyer et fonctionnement, à peu près de 100 000 \$ dans l'année. Puis le loyer, à peu près de 50 000 \$ par année.

**Le Président (M. Ouellette)** : M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Et, selon cette explication... Parce qu'encore une fois je veux comprendre les moyens dont on disposera réellement sur le terrain. Donc, 100 000 \$ pour le loyer. Fonctionnement, vous voulez dire par là tout ce qui est services, que ce soit accès Internet, téléphonie, électricité, donc un 100 000 \$. Donc, on revient au chiffre que je vous mentionnais au départ, on est réellement à plus ou moins 60 000 \$ pour réellement rayonner au niveau de l'Afrique de l'Ouest. Donc, c'est un montant qui est, somme toute, minime dans les circonstances.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre, il reste deux minutes.

**Mme St-Pierre :** Je vous dirais que cette annonce a été vraiment, vraiment bien accueillie. C'était, pour le pays là-bas, un signal très important de la volonté du Québec d'établir des relations permanentes avec le Sénégal. Et nous avons obtenu des privilèges diplomatiques qui sont sans précédent à travers le monde, alors c'est... Évidemment, on commence par un bureau, c'est modeste, oui, je le reconnais. Mais, en même temps, je pense qu'on devait être là, être présents. Puis il y a aussi, évidemment, des ministères et organismes qui vont faire des choses là-bas. Alors, si j'ai des collègues ministres qui y vont, ils vont assumer leurs dépenses, puis on va continuer à faire des choses avec... on va faire des choses là-bas. Ils vont accompagner les gens qui vont y aller, ils vont faire en sorte que les entreprises qui veulent faire des affaires là-bas, là... rétablir des contacts. C'est pour nous vraiment une occasion qui est extraordinaire de vraiment manifester notre intention sérieuse de faire des choses avec...

**Le Président (M. Ouellette) :** Dernière question, M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Très rapidement. Je ne déplore pas du tout l'ouverture d'un bureau au Sénégal. Bien au contraire, je questionne si les moyens dont on se dote arriveront à faire une différence. Donc, 60 000 \$ essentiellement pour une première année, est-ce que vous avez déjà un plan pour les deux, trois prochaines années? Est-ce que vous avez un plan de croissance qui nous permettrait de croire qu'ultimement ce nouveau bureau va réellement disposer de moyens pour faire une différence au niveau de l'Afrique de l'Ouest?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Je vous dirais qu'évidemment on va analyser ce que seront les résultats à la fin de l'année puis, après ça, on va s'ajuster. Mais on sait que cette nouvelle a été très, très bien accueillie. L'Organisation internationale de la Francophonie nous accompagne là-dedans. Nous sommes partenaires de la Francophonie, nous avons un siège à l'Organisation internationale de la Francophonie et nous allons nous adapter à la situation au fur et à mesure qu'elle va se développer.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci. On revient à Laval. M. le député de Laval-des-Rapides.

**M. Polo :** Merci. Merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais, si vous le permettez, M. le Président, aborder avec la ministre, avec votre consentement, la question, de nouveau, de la présence du Québec à l'international, surtout les retombées, également le soutien qui est offert auprès de nos entrepreneurs, de nos entreprises. Vous le savez très bien, depuis deux ans qu'on se côtoie dans la belle région de Laval, vous connaissez mon intérêt et ma passion pour le développement économique, l'entrepreneuriat puis, surtout et beaucoup, les exportations également. J'ai eu le privilège, avant d'entrer en politique, de travailler au niveau, là, du commerce international, d'organiser des missions pour des entreprises en Amérique latine. Puis, l'automne dernier, j'ai également eu l'occasion, le privilège d'accompagner le ministre de l'Économie avec... en fait, avec le consentement de Mme la ministre des Relations internationales, aussi d'accompagner le ministre de l'Économie en Colombie lors d'une première mission également d'un ministériel en Colombie avec plus de 30 participants, dont le directeur général du collège Montmorency, une institution de laquelle on est très fiers à Laval et que nous soutenons activement également.

Ceci dit, Mme la ministre, le sujet que je vais aborder avec vous va se décliner sur trois thèmes, trois sujets reliés : un, c'est la présence du Québec en Chine, bien sûr; deux, la présence du Québec dans les Amériques; et, trois, la présence du Québec en Afrique. Bien, on va commencer l'Asie, mais, avant de le faire, Mme la ministre, si vous le permettez, avec le consentement du président, je veux juste vous brosser un état de la situation des exportations parce qu'en réalité c'est plus de 25 %, plus qu'un emploi sur quatre, sur le territoire québécois, qui est directement relié aux exportations québécoises. En fait, en termes d'exportations annuelles, à la fin de 2015, le Québec exportait pour tout près de 175 milliards. Quand on analyse ce chiffre-là, qui est un chiffre très important — puis, des fois, c'est difficile à comprendre la magnitude — c'est à peu près 100 milliards, 105 milliards d'exportations internationales, 70 milliards, 75 milliards d'exportations canadiennes parce qu'on exporte vers nos voisins, l'Ontario, les autres provinces canadiennes, les provinces de l'Atlantique également. Ça compte également dans notre balance commerciale intraprovinciale.

• (20 h 50) •

Et ce qui est encourageant, c'est qu'on est retournés à des sommets, Mme la ministre et M. le Président, on est retournés à des sommets, en termes d'exportations, qu'on avait atteints avant la crise financière de 2008. C'est tout vous dire jusqu'à quel point cette crise financière là a grandement affecté non seulement l'économie québécoise, canadienne, mais également à l'Occident. Et je vais vous dire pourquoi ça a été aussi long, ça a quand même pris sept ans pour retourner à ces sommets-là. Entre autres, c'est que notre principal partenaire commercial reste les États-Unis. Et vous le savez comme moi, quand vous retournez en 2008, 2009 et les années qui ont suivi, les États-Unis sont le pays qui a été le plus grandement

affecté par cette crise financière là, à commencer par son secteur immobilier et, par la suite, par d'autres industries, notamment l'industrie de l'automobile, qui s'est également effondrée, mais qui, depuis, s'est ressaisie et s'est reconstituée à ce niveau-là.

Pourquoi je vous en parle? Parce que, il y a à peu près 10 ans, le Québec, 85 % de ses exportations internationales étaient destinées au marché américain, oui, notre plus important partenaire commercial, oui, un voisin d'une grande importance à ce niveau-là. Et d'ailleurs, quand vous regardez aussi dans le rayon, à six heures de route de Montréal et du sud du Québec, vous avez non seulement accès au marché torontois, mais vous avez accès à tout le Nord-Est américain, à commencer par Boston jusqu'à Washington, Détroit et, un petit peu plus loin, même le Midwest américain à travers Chicago également. Je vous en parle parce que ce pourcentage-là a diminué graduellement à travers les années.

Ça démontre toutes les actions que vous avez posées, vous, vos collègues, non seulement au cours des deux dernières années comme ministre des Relations internationales, mais également dans votre précédent mandat également. Tous les efforts de promotion du Québec à l'étranger, et pas uniquement au niveau commercial parce que cette promotion-là — puis notre premier ministre est très, très sensible à ce niveau-là — c'est également à travers la promotion de la culture, c'est également à travers la promotion de notre éducation, c'est également à travers la promotion de nos services. Et ça, c'est encourageant parce qu'aujourd'hui, à la fin de 2015, les exportations québécoises vers le marché américain étaient légèrement en dessous de 70 %, ce qui est très bien. Dans un esprit de diversification des exportations, c'est ce qu'on souhaite, justement pour éviter d'être aussi pénalisés, comme nous l'avons été en 2008. Malgré que l'économie et le système financier canadien étaient beaucoup plus solides que le système financier américain, mais les impacts de cette relation commerciale entre le Québec et les États-Unis se sont grandement vu noter dans les échanges commerciaux avec notre partenaire américain.

Pourquoi je vous mentionne cela, par contre? C'est que tous les autres territoires ont... Que ce soit l'Europe, le reste des Amériques, l'Asie, on a noté, on a constaté une croissance importante de ces exportations. Puis, quand je regarde, par exemple, juste au niveau de la Chine, c'est une croissance, uniquement pour la Chine — attendez un instant, je retrouve ici mes papiers — d'au-delà de 8 % pour la même période, donc depuis les 10 dernières années, de 2005 à 2015. Ce qui est intéressant, si vous regardez au niveau de 2014-2015, il y a une importante mission commerciale qui a été réalisée en Chine, notamment à la fin de l'an dernier, au mois de septembre 2015, par votre collègue anciennement ministre de l'Économie, monsieur... on n'a pas le droit de le nommer, le député de Verdun, voilà, et une importante mission qui a permis de visiter six villes chinoises. Cette mission a permis d'appuyer 21 entreprises principalement du secteur du divertissement, et le programme comprenait des rencontres avec des représentants du gouvernement central et local chinois ainsi que des donneurs d'ordres chinois.

Je vais vous donner trois exemples de retombées directes parce que, vous le savez très bien, l'opposition officielle, presque à pareille date l'an dernier, surtout lorsqu'il y avait eu une visite importante en France, était sortie pour dénoncer le manque de retombées d'une délégation du Québec en France et etc., mais là je vous donne trois exemples de cette visite en Chine. L'entreprise montréalaise CinéGroupe, qui a inauguré un studio d'animation 3D à la ville de Suzhou, lequel générera des retombées directes pour le Québec, ainsi que la production confiée au studio chinois Pengtu Pictures créera 50 emplois au Québec. L'entreprise Soprema a procédé à la construction à Shenzhen de son usine de fabrication de membranes d'étanchéité. Cette usine permettra à l'entreprise d'augmenter de plus de 10 millions par année les exportations de produits complémentaires du Québec vers l'Asie. Et l'entreprise Show Canada, une entreprise lavalloise, M. le Président, O.K., Show Canada a inauguré une usine de fabrication d'éléments scéniques et d'architecture spécialisée à Beijing qui permettra la création d'une quinzaine d'emplois au Québec au cours de la prochaine année. Et déjà Show Canada China ou Chine, pour ma collègue de...

**Une voix :** Pour M. le Président. Merci.

**M. Polo :** ... — oui, pour M. le Président, voilà — a obtenu un contrat de 11,7 millions de dollars à Disney Shanghai. Ça, c'est des retombées directes, des retombées directes qui démontrent, justement, tout le travail qui est effectué sur le terrain, notamment en Chine. Mais tout le travail qui est développé sur le terrain malgré les commentaires de notre collègue, là, d'Hochelega-Maisonnette, le travail qui est accompli sur le terrain par les effectifs du Québec, les employés du Québec, les représentants du Québec à l'étranger.

Pourquoi je vous en parle? Parce qu'un des partenaires de votre ministère au niveau commercial à l'international, c'est Export Québec. Export Québec — et vous me corrigerez — quelle est la proportion des effectifs, des employés du Québec à l'étranger qui relèvent de votre ministère, mais qui travaillent directement sous, disons, si on peut dire, la description de tâches au niveau des délégués commerciaux à l'étranger? C'est 200 millions de ventes... En fait, j'ai des chiffres ici très intéressants à ce niveau-là. Juste entre le 1er avril 2015 et le 29 février 2016, on parle de 123 ententes avec des intermédiaires de vente à travers les différentes missions commerciales et initiatives à l'international. C'est la conclusion de 89 accords industriels ou de transfert de technologie pour des ventes fermes de 200 millions de dollars. Ça, c'est uniquement pour une période de presque... à peine... combien? 11 mois? 10 mois pour la dernière année.

Tantôt, je vous donnais les retombées de... j'essayais de retrouver les chiffres de la mission en Chine en septembre 2015, c'était presque 12 millions de résultat de ventes fermes pour cette mission-là. Et, quand je retourne... Parce qu'en réalité, pendant l'année 2014-2015, donc la première année de notre gouvernement, il y a eu une mission également en Chine avec une participation de 83 entreprises. En fait, c'était une mission gouvernementale, c'était une mission du premier ministre, et je pense que vous étiez présente à cette mission-là.

**Une voix :** Non.

**M. Polo :** Non. Mais c'était une mission du premier ministre, 83 entreprises. O.K.? 83 entreprises, et pour des résultats de ventes fermes de 55 millions... un peu moins de 55 millions. J'essaie d'être le plus précis possible parce que la députée d'Hochelaga-Maisonneuve regarde constamment ces chiffres-là.

Donc, tout ça pour vous dire que la présence du Québec à l'international reste, est encore très importante et elle génère des résultats et des ventes fermes importants, un soutien important à ce niveau-là pour nos entreprises à ce niveau-là.

Dans la dernière année, il y a aussi un élément intéressant de la relation Québec-Chine, Mme la ministre, que je voulais également mentionner. Lors de la dernière mission, au mois de septembre 2015, la mission du Québec en Chine, le ministre de l'Économie est revenu de Beijing sur la ligne directe Beijing-Montréal, une nouvelle ligne directe qui va, justement, permettre d'augmenter, de faciliter ces liens commerciaux entre le Québec et la Chine. Et, vous le savez, ce n'est pas à toutes les semaines, ce n'est pas à tous les mois qu'on inaugure des liens directs entre Montréal, entre le Québec et des pays aussi importants comme la Chine à l'autre bout du monde, mais on peut être fiers de cet accomplissement-là également.

Et, lors de cette mission-là, le ministre de l'Économie a rencontré les autorités chinoises dans le but aussi de les sensibiliser à toute la richesse du Québec, toute la richesse touristique. J'ai eu l'occasion ce matin de participer aux crédits du Tourisme et, donc, j'ai vu comment la ministre du Tourisme répondait aux questions des oppositions et de quelle façon toutes nos actions au niveau de la valorisation, si on peut dire, de nos attraits touristiques... Mais ce qui est très intéressant, c'est que tout ce travail-là en lien avec la présence du Québec en Chine, en lien avec la participation à des missions commerciales... Uniquement pour la Chine, l'année dernière, l'augmentation du nombre de touristes chinois au Québec a été de l'ordre de 60 %. C'est quand même non négligeable à ce niveau-là, ce qui représente la hausse la plus importante parmi les marchés étrangers. Donc...

• (21 heures) •

**Le Président (M. Ouellette) :** Vous allez sûrement avoir une question pour la ministre, M. le député de Laval-des-Rapides.

**M. Polo :** Oui, mais je suis sur...

**Le Président (M. Ouellette) :** Bien, je connais votre passion pour tout ce qui est... les dossiers économiques. Je vous dirais qu'il nous reste quatre minutes à votre bloc, et Mme la ministre tarde de vous répondre à une question économique.

**M. Polo :** Parfait. Donc, Mme la ministre, peut-être, je... Enfin, j'aimerais vous entendre, justement, élaborer sur l'augmentation de la présence du Québec en Chine, notamment à travers une troisième délégation, et nous expliquer. Puis je n'ai même pas eu l'occasion encore d'aborder le reste des Amériques, le Sud-Ouest américain, etc., puis l'Afrique, mais je suis convaincu que vous aurez beaucoup d'éléments d'information à nous partager.

**Le Président (M. Ouellette) :** Et on va vous garder du temps pour que vous élaboriez, M. le député de Laval-des-Rapides. Mme la ministre, il vous reste 3 min 50 s.

**Mme St-Pierre :** Merci. Merci, M. le Président. Non, cet exposé est fort intéressant et très pertinent parce qu'évidemment, la mission du Québec à l'international, bien sûr la priorité doit être sur les questions économiques, et nous devons développer notre réseau. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'ouvrir un troisième bureau en Chine, dans l'État du Shandong, qui est un État qui a 100 millions d'habitants. C'est beaucoup de monde, mais nous avons déjà des relations assez importantes avec cet État. Lors de ma dernière mission, il y a quelques semaines, on a ouvert le bureau officiellement. C'est un bureau qui est situé à Qingdao, dans l'État du Shandong, et je dois dire que l'accueil là-bas a été absolument fantastique, formidable. On veut faire des affaires avec nous, on veut développer des relations. Notamment sur la question de la Stratégie maritime, l'économie bleue les intéresse énormément.

Mais notre relation avec la Chine, elle ne date pas d'hier, hein? Dès les années 60, 1960, il y avait des entreprises québécoises qui entretenaient des liens avec ce pays, et avant même l'établissement de rapports diplomatiques entre le Canada et la Chine, qui se sont établis dans les années 70. Donc, nous étions déjà actifs, et c'est en 1980 qu'a été signée une première entente entre le Québec et la Chine, et c'est en 1984 qu'a eu lieu notre première mission commerciale. Alors, nous travaillons sur cet immense territoire, bien sûr, depuis des années.

L'idée d'ouvrir un troisième bureau, je pense que c'est une bonne nouvelle, c'est même une excellente nouvelle. La liaison aérienne, vous en avez parlé, fait une énorme différence. On parlait même, quand j'étais là-bas, d'une liaison aérienne Shanghai-Montréal. Et je fais une parenthèse, étonnamment on parle de plus en plus de liaisons aériennes directes entre différents continents. Par exemple, l'Afrique, si on veut développer davantage, ça serait extraordinaire d'avoir une liaison aérienne directe avec l'Afrique, entre le Québec et l'Afrique. Et donc nous avons, l'année dernière, nommé notre nouveau représentant, qui est M. Jean-François Lépine. Nous sommes installés à Beijing, à Shanghai et, maintenant, à Shidao. Nous sommes installés à Beijing dans l'ambassade du Canada, à Shanghai dans le consulat canadien.

Nous avons bien l'intention de travailler également sur d'autres domaines, d'autres secteurs. Le scientifique en chef m'accompagnait lors de ma mission là-bas. Il y a beaucoup de choses qui peuvent se faire sur le plan des sciences, de l'innovation, énormément d'intérêt, et aussi sur la question des études québécoises. J'ai visité, d'ailleurs, le Centre des études québécoises. Et également on sait qu'il y a des étudiants chinois qui viennent au Québec, et, étonnamment — je l'ai appris quand j'étais là-bas — après les Français, ce sont les étudiants chinois qui sont les plus nombreux à venir étudier

au Québec. Et il y a même de jeunes enfants aussi qui viennent faire l'année scolaire ici, dans des commissions scolaires, et il y a certaines expériences qui, semble-t-il, vont se faire la prochaine année scolaire dans des collèges francophones. Alors donc, on pourrait continuer à en parler tout à l'heure parce qu'il y a beaucoup de choses à dire sur ce sujet.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, M. le ministre. Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Je retourne à Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Merci, M. le Président. Juste pour terminer le précédent bloc de notre échange, vous avez un plan stratégique 2014-2017, on en convient, c'est clair, mais le plan d'action de la politique internationale est terminé depuis 2014. Quand allez-vous déposer le bilan du plan d'action qui a terminé en 2014?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Le plan d'action a été remplacé par des plans stratégiques, c'est-à-dire des plans géographiques, des stratégies géographiques, et ce que nous voulons faire, c'est... Évidemment, nous avons certains défis concernant les changements et les ajustements budgétaires que nous devons faire et nous travaillons à la nouvelle politique, qui sera rendue publique en 2017 pour le 50e anniversaire du ministère.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Je vais répéter ma question, M. le Président : Quand déposerez-vous le bilan du plan d'action précédent, qui se terminait en 2014, de la politique internationale? Le bilan.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Des voix :** ...

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** C'est bien sûr que, quand on va préparer la nouvelle politique, c'est à la lumière de ce qui aura été fait dans l'ancienne politique que nous allons préparer la nouvelle politique. Alors, c'est comme ça que nous entendons travailler.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Donc, je comprends qu'il n'y aura pas de bilan du plan d'action jusqu'à 2014. Et ma question est la suivante. En principe, quand il y a un bilan, il y a une consultation sur le bilan. Donc, je comprends qu'il n'y aura pas non plus de consultation en vue de la préparation de la prochaine politique.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Je l'ai dit dans mes remarques préliminaires que nous allons faire une consultation qui va nous mener à la préparation de la nouvelle politique. Nous voulons consulter différents réseaux, et j'ai même, dans mes remarques préliminaires, invité les parlementaires à travailler à l'élaboration de la nouvelle politique. Nous allons, évidemment, consulter les réseaux universitaires. Nous allons aussi consulter les réseaux d'aide internationale — je pense que ça, c'est fort important — les réseaux également qui touchent la jeunesse. Nous allons faire des consultations pour préparer la nouvelle politique, c'est évident. On ne peut pas faire une nouvelle politique sans aller chercher des idées, des idées neuves, des idées ailleurs des gens qui réfléchissent sur la question des relations internationales pour le Québec. Alors, ça serait illogique de penser à une nouvelle politique sans faire de consultations.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, j'anticipe votre prochaine question.

**Mme Poirier :** Est-ce que les consultations se feront à l'Assemblée nationale?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Il n'avait pas été prévu que les consultations se fassent à l'Assemblée nationale, mais il est prévu qu'on fasse des consultations dans des forums, différents forums. On veut consulter, je vous l'ai dit, le milieu des affaires, le milieu universitaire, les différents secteurs qui s'intéressent aux questions internationales.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Alors, ma question est fort simple : Comment élaborer une nouvelle politique si on n'en a pas fait le bilan de la précédente? Alors, je suis quand même surprise, là, que vous allez demander à un vaste auditoire qu'est-ce

qu'ils anticipent pour une nouvelle politique si on n'est pas capable de faire le bilan des actions passées. Alors, en principe, lorsqu'un gouvernement fait un plan d'action, bien, il doit déposer les résultats de ce plan d'action. Alors, est-ce qu'on peut anticiper un plan d'action? S'il n'est pas fait, est-ce qu'on peut l'anticiper?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Mme la députée, vous le savez très bien, vous avez une vaste expérience, que, lorsqu'on va en mode de consultation, on arrive avec des documents de consultation. Alors, évidemment, il va y avoir des documents de consultation qui vont être présentés sur des choses qui ont été faites dans le passé au ministère des Relations internationales, notre action à l'international, et on va travailler sur ces bases-là.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Donc, ce que j'en conclus, il n'y a pas de bilan, il y aura un document de consultation qui n'est pas un bilan, et il n'y aura pas nécessairement de consultation à l'Assemblée nationale.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

• (21 h 10) •

**Mme St-Pierre :** Vous savez très bien qu'à chaque année nous déposons le rapport annuel. Alors, le rapport annuel fait état du bilan de ce qui s'est passé dans la dernière année. Pour la consultation, nous allons aller voir différents milieux, différents réseaux pour nous éclairer sur la nouvelle politique de relations internationales.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Les consultations seront-elles publiques?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme Poirier :** Sans nécessairement être à l'Assemblée, est-ce qu'elles seront publiques?

**Mme St-Pierre :** Bien sûr.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Merci. Autre sujet, dans les documents qui sont à la disposition... qui avaient été déposés suite à une question, nous avons demandé la liste des postes qui étaient abolis. Plusieurs de ces postes sont soit des chauffeurs et des cuisiniers. J'aimerais savoir si, depuis, vous avez analysé l'impact de ces coupures en termes de coûts. Par exemple, abolir le poste d'un chauffeur veut dire combien de taxis et combien de coûts en déplacements en remplacement du chauffeur, de l'auto, de l'essence, des assurances, etc.? Est-ce qu'il y a une analyse de cela? Et la même question, cuisinière, combien de traiteurs ont été payés pour remplacer la cuisinière? Et, bien sûr, je vois qu'il y a 52 000 \$ de factures au niveau de la nourriture à la délégation de Paris. Est-ce que vous avez fait une analyse comparative des coûts pour les délégations?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Bien, ces mesures viennent d'être mises en place. Alors, on va attendre d'avoir plus de résultats pour être capables de faire les comparatifs. Cependant, l'idée derrière cela, c'est que, si vous avez quelqu'un qui est à temps plein et que nous payons à temps plein avec tous les avantages sociaux, bien, c'est sûr que ça peut coûter plus cher que si nous avons une personne qui vient au moment où on en a besoin. C'est-à-dire si vous avez fait une réception à la résidence du délégué et que vous avez besoin d'entretien ménager après la réception, bien, vous faites la commande, vous faites venir une entreprise d'entretien ménager puis vous faites faire l'entretien ménager. C'est sûr que ce sont des professions et des domaines que nous respectons beaucoup, mais, en même temps, les choix que nous avons faits de couper certains postes, c'étaient des postes qui étaient reliés à des services, dans certains cas, directement reliés aux délégués eux-mêmes. Et nous avons choisi, dans certains cas, d'abolir des postes parce que nous considérons que nous devons axer notre action surtout sur les services aux entrepreneurs, aux entreprises, les services à nos clients, les services aux Québécois et aux Québécoises qui ont besoin de nos services dans nos bureaux.

Oui, il y a des réceptions. Il faut faire aussi du réseautage, il faut inviter des gens. Il faut être capables aussi de montrer qu'on est présents. Et une façon de montrer qu'on est présents, c'est de faire certaines réceptions. Mais on le fait toujours dans un esprit où il faut comprendre que ça doit être fait avec des budgets limités, et ces budgets-là ont diminué au cours des dernières années.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Je veux juste être bien précise, M. le Président, je ne remets pas en question le fait de faire des réceptions dans nos résidences à l'étranger. Bien au contraire, ça fait partie du rôle de la... Mais j'aimerais ça que, peut-être

pour les crédits de l'an prochain, qu'il puisse y avoir une analyse de faite en fonction du salaire qui était versé à, par exemple, une cuisinière et versus les coûts de traiteurs occasionnés. Alors, je pense que ce serait une étude intéressante à se doter en tant que tel.

Autre sujet, M. le Président, l'accord France Québec, l'accord France Québec qui nous permet d'avoir des travailleurs français qui arrivent au Québec. C'est un accord qui a quand même permis à beaucoup plus de Français à venir au Québec que de Québécois à aller en France. Par contre, on voit les écueils de cette entente. Personnellement, je peux vous dire que, lorsque je vois des médecins qui sont à la maison, des gens d'expérience que nous avons accueillis, que nous avons sollicités, je trouve ça inadmissible que l'image du Québec en soit entachée. Le dernier reportage à la télé n'est pas élogieux.

Alors, moi, j'aimerais savoir, Mme la ministre... Je sais qu'une partie de votre réponse, vous allez me dire que ça dépend du Collège des médecins et que ça va dépendre aussi de votre collègue du ministère de la Santé, mais vous, comme ministre des Relations internationales, j'aimerais savoir quelles sont les démarches que vous avez faites pour s'assurer que ces hommes et ces femmes qui ont choisi le Québec pour venir y travailler puissent le faire avec équité et dignité.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Tout d'abord, on va peut-être parler des succès, et, après ça, je vais répondre, évidemment, à votre question, qui est très importante. Cet accord avec la France, jusqu'à maintenant, a permis à 2 000 travailleurs d'avoir la reconnaissance de leurs acquis. Alors, 2 000, c'est quand même beaucoup, et je pense que ça, c'est le travail qui a été fait par les équipes sur le terrain, et c'est très important.

La question que vous soulevez est majeure. J'ai prononcé l'année dernière un discours devant le Conseil interprofessionnel du Québec. Je vais prononcer le 13 mai un autre discours devant le Conseil professionnel du Québec et, à chaque fois, je parle de cette question-là. C'est inacceptable que des gens viennent ici, qu'ils sont bardés de diplômes et qu'on s'entête à ne pas vouloir leur donner leur reconnaissance. Ça, je veux dire, on ne s'entend peut-être pas toujours, mais, là-dessus, on s'entend.

Mon collègue le ministre de la Santé est également à pied d'oeuvre sur cette question. Ce n'est pas normal, ce n'est pas normal, et il faut vraiment régler cette question-là. Je peux même aller plus loin, j'ai vu récemment — ce n'est pas dans le cadre de cet accord-là — un médecin réfugié qui arrive ici, il a 60 ans, il est médecin, il ne peut pas pratiquer la médecine. Il pourrait y avoir des mesures, des choses de faites pour faciliter l'intégration de ces personnes-là. Puis on parle beaucoup de professions, ingénieurs, pharmaciens, médecins, il faut continuer à travailler là-dessus.

Maintenant, le travail qui a été fait jusqu'à maintenant dans l'accord avec la France, quand on parle de 2 000 personnes, ça veut dire des professions qui ont accepté de reconnaître ces acquis, reconnaître ces diplômes, puis on va continuer à pousser sur le dossier, vous pouvez avoir ma parole.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Bien, je m'en réjouis parce que les Québécois, on le sait tous, ont besoin de médecins. Et savoir que le voisin est médecin et ne peut soigner des malades quand il n'y a pas de médecins dans votre CLSC, c'est assez insultant.

Mais je vous amènerais aussi sur le dossier des infirmières. Les infirmières, les superinfirmières, comme on les appelle, il y a actuellement un débat concernant les infirmières au CHUM. Les infirmières au CHUM, les superinfirmières françaises, qui sont au nombre d'une centaine, ont un litige avec le CHUM. Les autres hôpitaux du Québec, lorsque la mesure a été appliquée de l'entente, une directive du sous-ministre des Relations internationales avait été transmise au ministère de la Santé en disant : Nous avons signé, vous pouvez donner la parité aux infirmières françaises. La majorité des hôpitaux au Québec l'ont fait; le CHUM, non. Le CHUM s'entête actuellement à refuser la parité. Ce n'est probablement pas un dossier dont vous avez une note en quelque part, j'en suis persuadée, mais je tiens à vous en faire part, et j'aimerais ça que... le seul engagement que je vous demande, c'est d'aller voir ce dossier-là. Je pense que, collectivement, on n'a pas l'air très fiers dans ce dossier. Il y a 100 femmes, 100 femmes infirmières qui sont ici depuis une dizaine d'années et qui attendent la reconnaissance de l'entente. Elles savent que leurs consoeurs dans d'autres hôpitaux l'ont obtenue et elles ne l'obtiennent pas.

Alors, ma seule question, c'est : Je souhaite que vous puissiez prendre connaissance de ce dossier et faire en sorte que ces femmes puissent gagner l'équité avec leurs consoeurs françaises qui sont dans les autres hôpitaux du Québec.

• (21 h 20) •

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre, un commentaire sur le commentaire de Mme la députée?

**Mme St-Pierre :** On en prend, très certain, bonne note. Moi, c'est la première fois que j'en entends parler. Sur la question des démarches que le ministère des Relations internationales fait, on en fait, des démarches, pour ce qui est des médecins, auprès du Collège des médecins, on en a fait à plusieurs reprises. On est en communication, on veut, évidemment, que ce dossier-là débloque, et nous allons continuer de travailler très fort.

Sur la question des infirmières, on prend note de ce que vous nous dites puis on va aller aux informations.

**Le Président (M. Ouellette) :** Et je pense que Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve serait très ouverte à vous donner plus d'explications aussi qui pourront guider vos démarches. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Tout à fait, M. le Président. Et ça me fera plaisir de transmettre copie à la ministre du dossier que le... Naturellement, c'est le syndicat, au CHUM, le syndicat des infirmières qui mène ce dossier très documenté.

Votre collègue le ministre de la Santé est déjà sensibilisé, il a déjà reçu la correspondance, son cabinet aussi. Alors, je vous incite à faire le suivi en tant que tel.

Je change complètement d'horizon. Nous avons des ententes de coopération avec plusieurs groupes, entre autres, par exemple, Québec-Bavière, Bruxelles, et je vois dans les cahiers de crédits des montants vraiment très, très, très minimes pour certains, même des zéros pour certains accords. Exemple, Québec-British Council, zéro. On avait 16 000 \$ de dépenses l'an passé, là c'est zéro. Québec—Capitale-Bruxelles, zéro; l'an passé, 9 000 \$. Québec-Bavière, 52 000 \$ en 2014-2015, 21 000 \$ en 2015-2016. Donc, des budgets vraiment réduits de nos collaborations dans ces ententes de coopération. Alors, je veux juste comprendre, puis au même... Oui, tout à fait, la huitième commission permanente Québec—Wallonie-Bruxelles, le budget est passé de 112 000 \$ à 20 000 \$, donc des gens qui ont même des délégations ici, au Québec. Je veux juste comprendre les orientations que vous avez prises en lien avec nos partenaires de la coopération.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Bien, évidemment, quand il y a un projet de coopération, le projet se réalise. Si le projet est terminé, bien, ça finit que, l'année d'après, il n'y a pas de montant. Il y a des projets qui ont eu moins de budget, mais notre coopération internationale se poursuit, continue, et nous avons l'intention, évidemment, de signer d'autres accords. Nous allons poursuivre ce travail-là. Je vous amène sur la question de notre accord de coopération avec la France, qui fonctionne très bien — les budgets ne sont pas énormes — on parle de plusieurs projets. Ce sont des projets sur deux ans, puis ça se poursuit, ça se continue, puis, grosso modo, les budgets sont stables.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Bien, écoutez, il y a un de ces budgets-là qui m'étonne beaucoup, c'est celui de Québec-Bavière, c'est deux tiers de budget de moins. Nous étions, il y a quelques années, même à inaugurer une plaque pour, justement, cette relation. C'est une relation que nous avons, importante, avec la Bavière tant au niveau gouvernemental qu'au niveau de l'Assemblée nationale. On a une famille parlementaire très active. Alors, je suis très surprise de voir qu'on a diminué de 60 % ce budget de coopération internationale, entre autres avec la Bavière.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Vous parliez tout à l'heure du British Council. Dans la note que j'ai ici, on va lancer un nouvel appel de projets en 2016. Alors, si on lance un appel de projets, ça veut dire qu'il va y avoir des sommes. Ici, j'ai Coopération Québec-Chili. Québec-British Council, c'est 15 000 \$. Québec-Bavière, c'est 47 800 \$. On va faire un appel de projets 2016-2018 en août 2016.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Donc, je comprends, quand vous me dites 40 000 \$, Québec-Bavière, c'est qu'il va y avoir un investissement en 2016-2017 de 40 000 \$.

**Mme St-Pierre :** 47 800 \$.

**Mme Poirier :** O.K. Donc, on est vraiment en... 52 000 \$ en 2014-2015; 21 000 \$, 2015-2016; et 40 000 \$, 2016-2017.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre...

**Mme Poirier :** Ça, ça dépend...

**Le Président (M. Ouellette) :** ...répétez-moi le chiffre parce que je pense qu'on ne l'a pas pris à l'audio. 47 000 \$, vous avez dit?

**Mme St-Pierre :** 47 800 \$. L'ancienne subvention était de 51 000 \$ pour 30 projets. Là, il y aura un nouvel appel de projets, et l'enveloppe prévue est de 47 800 \$.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, il nous reste six minutes.

**Mme Poirier :** Merci. Je vais changer de sujet, M. le Président. Nous avons eu une nouvelle importante à l'effet que le Canada a décidé d'imposer des visas, entre autres, aux... tous les pays de l'Union européenne. J'aimerais savoir si le Québec a fait une analyse des impacts, par exemple, sur le tourisme, sur combien ça va coûter au Québec, cette décision du Canada. Et naturellement, dernier volet de question, avez-vous été consultée?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Il y a très certainement des interrogations sur cette question-là, tout comme la question de permis de travail et de renouvellements de permis de travail, aussi les frais qui ont été imposés à des stagiaires. Lors de ma première rencontre avec le ministre, M. Stéphane Dion, j'ai soulevé ces questions-là, que la mobilité, pour nous, c'est majeur, c'est important, on veut que la mobilité se fasse. Bien sûr, il faut être conscient de toutes les questions de sécurité, et j'ai réitéré, j'ai dit au ministre que, pour nous, c'était une question qui était vraiment importante, qu'il fallait régler notamment la question du renouvellement des permis de travail, de l'émission des permis eux-mêmes et renouvellement des permis de travail, et nous avons même écrit une lettre, ma collègue la ministre de l'Immigration et moi-même. Sur cette question-là bien précise, bien pointue, nous nous sommes réjouies de la levée des visas sur les Mexicains, mais qui dit visas dit, évidemment, contraintes et moins de mobilité. Mais, en même temps, on vit peut-être dans un monde où on a besoin de plus de sécurité.

Alors, à votre question, avons-nous été consultés, non.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, 3 min 50 s.

**Mme Poirier :** Merci pour la réponse. La contrepartie de ça, c'est la menace de l'Union européenne d'imposer aussi des visas. Est-ce que vous allez faire des démarches, justement, avec nos homologues de l'Union européenne, mais avec le Canada particulièrement pour faire la démonstration... Est-ce que vous avez, je ne sais pas, fait une étude documentée? J'imagine que la ministre du Tourisme va y voir des impacts importants. Est-ce qu'on a documenté les impacts d'une telle mesure si l'Union européenne nous fait la contrepartie, là?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme Poirier :** C'est des Québécois qui vont être empêchés de mobilité dans le même sens que...

**Mme St-Pierre :** Vous avez tout à fait raison...

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Vous avez tout à fait raison parce que, si on regarde l'expérience du Mexique en termes de tourisme, ça a diminué le tourisme mexicain ici. C'est un problème pour les travailleurs. Alors, qui dit visas dit contraintes, et, évidemment, il va y avoir des impacts. Alors, il faut qu'on ait les mesure lorsque ça va arriver. Mais, à la lumière de ce qu'on a vu dans le passé, c'est clair qu'il va y avoir des impacts, puis c'est clair que c'est quelque chose qui ne nous plaît pas.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, il nous reste deux minutes.

**Mme Poirier :** Oui. Alors, ça va être toutes de petites questions toute courtes. C'est à la question RG-07, une contribution au Parti conservateur à Londres. Qu'est-ce que c'est?

**Le Président (M. Ouellette) :** Je ne sais pas si vous avez plus de détails. On va chercher la réponse, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

**Mme Poirier :** Il y a aussi une contribution au Scottish National Party.

**M. Polo :** ...

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Laval-des-Rapides.  
• (21 h 30) •

**Mme Poirier :** Ça, je sens que c'est l'adhésion totale ici, dans cette Chambre. Alors, je pose la question : Pourquoi le ministère des Relations internationales offre des contributions à des partis politiques...

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Vous savez très bien que ce n'est pas une contribution à un parti politique, c'est une inscription à un congrès politique.

**Mme Poirier :** Je vous remercie, Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Comme il y en a d'autres qui sont allés peut-être dans des congrès en Écosse.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, Mme la ministre.

**Mme Poirier :** Je vous remercie de l'échange.

**Le Président (M. Ouellette) :** Je reconnais maintenant mon collègue le député de Saint-Maurice.

**M. Giguère :** Merci beaucoup, M. le Président. Bonsoir, Mme la ministre. Votre ministère existe depuis... Ça va faire 50 ans en 2017 qu'il a été mis en place. Mais moi, je suis un député de région, et puis nous avons un petit peu moins, je pourrais dire, de relations avec votre ministère. Tantôt, vous avez parlé beaucoup d'économie. C'est très intéressant parce que moi, je viens du monde agricole. Donc, quand on parle d'économie, c'est intéressant. Mais, dans nos régions puis le monde agricole, on parle beaucoup de l'humanitaire. C'est le côté humanitaire que je voudrais amener avec l'UPA Développement international. Parce que, comme vous le savez, l'UPA internationale, c'est des agriculteurs qui vont... qu'on exporte notre expertise, que nous allons aider à... justement, amener notre expertise dans d'autres pays, surtout des pays, là, d'Afrique de l'Ouest, Amérique latine. Puis, tantôt, vous avez abordé, là, Cuba un petit peu, et puis, où est-ce que je veux en venir, c'est qu'aussi cette expertise-là amène de la nourriture à ces citoyens-là. On a parlé d'économie. Donc, pour avoir des gens productifs, il faut que les enfants aillent à l'école. Quand on parle de l'Afrique, on sait qu'il y a l'explosion, là, des familles, il y a énormément d'enfants, mais il faut recommencer à la base si on veut, là, qu'ils soient, là, bien intégrés dans la société, productifs mondialement. Donc, on a de besoin de tout le monde.

Je voudrais juste ouvrir une petite parenthèse. Au cours de la dernière année, l'UPA Développement international a permis de rejoindre 3,6 millions de membres des organisations partenaires dont 57,5 %, c'étaient des femmes. Donc, c'est important. De ce nombre, il y a 142 000 producteurs, productrices agricoles qui ont participé directement aux activités organisées dans le cadre de la programmation. Je vais vous donner quelques chiffres, là. Les actions de la coopération de l'UPA internationale, avec les organisations professionnelles agricoles, ont contribué à la production — de quoi de concret — de 320 000 tonnes de céréales de riz, 177 000 tonnes de produits maraîchers, 55 000 tonnes de viande, 21 800 litres de lait. Donc, dans ces pays-là, ça, ça a permis à nourrir plus de 7 millions de personnes. Donc, c'était énorme.

On voit que, quand on parle de relations internationales, le côté humanitaire est important, et puis c'est un petit peu ça qu'on entend parler en région. Et, dans ma région à moi, je connais du monde qui ont été faire ces échanges-là, et ils sont même revenus... ils ont même adopté des enfants. Et donc, ça a amené de la couleur, là, dans nos régions, et c'est très apprécié, donc. Puis, comme vous le savez, dans nos régions on a besoin, là... notre courbe démographique, là, est en baisse. Donc, l'immigration, pour nous, c'est très important.

Je reviens aux régions. J'aimerais ça savoir, votre ministère, c'est quoi, l'impact que ça a dans nos régions, ici, au Québec.

**Mme St-Pierre :** Le ministère des Relations internationales?

**M. Giguère :** Oui.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre, je pense que c'est une question qui est très importante aussi.

**Mme St-Pierre :** Votre question est très pertinente. Et c'est un peu le lien que je fais avec la question que j'ai eue tout à l'heure sur... vous voulez faire aussi des relations internationales au Québec? Et je pense qu'il faut en faire parce qu'il faut faire comprendre aux Québécois la pertinence du ministère des Relations internationales, pourquoi nous faisons des relations internationales, qu'est-ce que nous cherchons, comment notre réseau est déployé à l'étranger. Et je pense que le ministère des Relations internationales est très peu connu. Et il faut le faire connaître davantage, et ça fait partie de mes objectifs pour le 50e anniversaire de faire la tournée aussi au Québec, de faire en sorte que les Québécois comprennent très bien que, si nous sommes à l'international, c'est pour le bien du Québec, le développement du Québec, faire en sorte que le Québec puisse se déployer. D'ailleurs, nous sommes l'État fédéré qui est le plus représenté à l'international. De tous les États fédérés que nous connaissons, c'est le Québec qui a le plus de représentations à l'international.

Mais parfois on a l'impression que c'est un secret bien gardé. Donc, il faut faire connaître notre action si on veut que notre action... Il faut faire connaître la pertinence de notre action. Et ça, on peut le faire de différentes façons. On peut le faire en amenant le corps consulaire dans les régions du Québec, en les invitant aussi à aller dans les régions du Québec, et on l'a fait l'automne dernier. Je l'ai mentionné brièvement tout à l'heure, on l'a fait l'automne dernier sur la stratégie du Plan Nord, c'est-à-dire d'amener des membres du corps consulaire dans le Nord-du-Québec. On a pris un avion — c'est eux qui ont payé leur place — on les a amenés à Radisson, on les a amenés voir le barrage Robert-Bourassa. Nous sommes allés dans la communauté crie, ils ont mangé de l'original. Nous sommes allés aussi complètement au nord, à 2 000 kilomètres de Montréal, voir la mine Raglan. Alors, c'est une façon de faire connaître aussi notre action internationale, de faire connaître aux populations locales le corps consulaire que nous avons au Québec, de leur montrer... pas juste leur montrer, comme je disais tout à l'heure, des cartes, des notes et des tableaux, de leur montrer concrètement ce que ça veut dire.

Même chose pour la Stratégie maritime. Alors, quand on va se déplacer pour la Stratégie maritime, on va refaire la même expérience avec le corps consulaire, on va aller en région. Mais, en région, on va rencontrer aussi les gens. Alors, les gens, ça va leur faire comprendre qu'est-ce que nous faisons exactement. Les relations internationales, c'est faire des choses à l'international, mais c'est amener de l'activité ici aussi, faire en sorte qu'il y ait de l'activité internationale qui vienne ici, au Québec.

Vous parlez de coopération internationale, c'est un volet très important. Nous avons beaucoup de travailleurs, de gens qui font de l'action internationale. Le budget du ministère en action internationale est de 5,2 millions de dollars pour des organismes de coopération internationale. C'est énorme, mais nous ne sommes pas les seuls à en faire, de la coopération internationale. Ça ne peut pas être, encore une fois, un secret bien gardé, il faut le faire comprendre, il faut qu'on explique qu'est-ce que nous allons faire en coopération internationale. Bien sûr, des événements tragiques comme ceux qui se sont passés à Ouagadougou nous font voir aussi les risques qu'il peut y avoir dans la coopération internationale, mais ça nous fait découvrir un volet des Québécois, c'est-à-dire un... ça nous fait découvrir, chez les Québécois, qu'il y a aussi une volonté de

redonner, de donner aux autres, puis il y a beaucoup, beaucoup de générosité dans la population québécoise. Nous avons annoncé le renouvellement de l'entente avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, qu'on appelle l'AQOCI, et on prévoit l'octroi d'une subvention pour cette organisation-là de 645 000 \$ sur trois ans. L'AQOCI regroupe plusieurs organisations de coopération internationale.

Nous travaillons également sur la question de la condition féminine. Nous sommes très engagés dans plusieurs projets en condition féminine. D'ailleurs, dans l'Organisation internationale de la Francophonie, il y a une stratégie qui a été mise en place en condition féminine. Récemment, lorsque je suis allée au Sénégal, je me suis rendue tout près de Dakar rencontrer des Québécois qui faisaient de la coopération là-bas et qui... C'est des jeunes Québécois qui enseignaient à des femmes l'agriculture, comment cultiver le sol, cultiver des oignons, et c'est pour elles une façon de pouvoir nourrir leurs enfants, c'est-à-dire vendre leurs produits et, du produit de la terre, bien, pouvoir gagner leur vie et faire vivre leur famille. J'ai découvert aussi, à ma grande surprise, que la question de l'état civil est une question majeure. Lorsque vous n'êtes pas inscrit à l'état civil, vous n'êtes rien du tout. Et c'est aussi un problème très, très, très criant, et il faut encourager les femmes, lorsqu'elles ont des enfants, d'aller les inscrire à l'état civil pour leur donner une citoyenneté, une personnalité juridique.

Alors, il y a beaucoup, beaucoup de défis à l'international, nous sommes très actifs. Il y a d'autres organisations aussi qui le sont au Québec. Vous mentionnez l'agriculture, je sais que l'UPA fait de l'action internationale aussi. Et je conclus en vous disant que nous avons bien l'intention de faire connaître le ministère des Relations internationales aux Québécois pour que les Québécois saisissent la pertinence du ministère des Relations internationales. Et, avec les nouveaux médias, les nouvelles technologies, on peut le faire aussi. Les nouvelles technologies peuvent être très puissantes dans ce domaine-là, et je suis moi-même très active dans les réseaux sociaux pour faire connaître l'action que nous faisons à l'international. Et demain, d'ailleurs, je serai à Trois-Rivières pour rencontrer un organisme de coopération internationale, aller sur le terrain, les rencontrer, partager leur expérience. On a des stages aussi, des jeunes — Québec sans frontières — qui vont aussi à l'international faire des stages. Alors, c'est un volet de l'action du ministère dont je suis très, très fière.

• (21 h 40) •

**Le Président (M. Ouellette) :** Vous aviez une complémentaire, M. le député de Saint-Maurice?

**M. Giguère :** Oui, une toute petite. C'est important, je pense, de venir en région parce que nous avons beaucoup de PME puis de très petites PME. Puis qu'ils soient en contact avec vous, ce serait important parce que... voir, là, comment que ça fonctionne. Et puis je sais que vous avez été manger de l'original, ça devait être fabuleux. Mais, quand vous allez venir à Shawinigan, on a des microbrasseries, donc on va vous offrir la bière.

**Le Président (M. Ouellette) :** Vous avez un commentaire, Mme la ministre?

**Mme St-Pierre :** Merci. Ça va me faire plaisir de partager avec vous.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député d'Argenteuil.

**M. St-Denis :** Merci, M. le Président. Alors, Mme la ministre, dans le cadre d'une mission à Paris en juin 2015, vous avez effectué une visite à l'UNESCO, et l'UNESCO venait juste d'accueillir à Paris une conférence intitulée Les jeunes et l'Internet : combattre la radicalisation et l'extrémisme. Vous avez donc saisi cette occasion pour leur présenter le plan d'action gouvernemental 2015-2018, qui s'intitule *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, qui avait été rendu public, là, quelques semaines auparavant. Et, devant l'intérêt suscité par notre plan d'action, l'UNESCO, qui souhaitait tenir des conférences comme ça dans différentes régions du monde, vous avez demandé que soit explorée la possibilité d'en tenir une au Québec. C'est bien ça, le 10 février, le premier ministre recevait une communication officielle de la directrice générale de l'UNESCO confirmant l'intérêt de l'UNESCO de tenir au Québec une conférence internationale réunissant des experts de haut niveau sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence et à l'extrémisme par le biais de l'Internet.

Alors, Mme la ministre, qu'est-ce que sera cette conférence exactement? Et je suis curieux de savoir les démarches que vous avez dû entreprendre pour attirer l'attention de l'UNESCO à venir tenir une telle conférence au Québec.

**Le Président (M. Merlini) :** Merci, M. le député d'Argenteuil. Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci. Merci, M. le Président. Tout d'abord, vous n'êtes pas sans savoir que le Québec a une représentation à l'UNESCO depuis un certain nombre d'années, et c'est grâce, évidemment, à ce travail de notre représentation là-bas que nous avons pu établir le contact. Je me suis rendue à Paris l'année dernière, au mois de juin, dans le cadre d'une mission et j'ai demandé à rencontrer là-bas des représentants de l'UNESCO pour leur faire part de notre désir de recevoir, d'accueillir au Québec une conférence internationale sur cette question de radicalisation.

On venait de voir, évidemment, ce qui s'était passé à Paris et ailleurs dans le monde. Des attentats terroristes ont lieu, la question de la radicalisation nous interpelle énormément, nous inquiète. Nous avons, vous l'avez mentionné, notre plan d'action. Nous avons mis en place un plan d'action, nous avons ouvert un centre à Montréal sur la question de la radicalisation. Il y a un observatoire aussi de chercheurs universitaires, au Québec, qui a été créé. Donc, je trouvais qu'on avait aussi des choses importantes à montrer. Donc, au mois de juin, je les ai rencontrés. Je n'ai pas eu de nouvelles avant le mois de novembre, après...

Malheureusement, ça coïncidait aussi avec le deuxième attentat à Paris dans la même année, et on a reçu une note conceptuelle en novembre nous disant qu'il pouvait y avoir un intérêt. Alors, on a sauté sur l'occasion, on s'est rendus à Paris. Dans une autre mission au mois de janvier, là on est allés rencontrer les gens de l'UNESCO, qui nous ont dit... Ils nous ont parlé de leur volonté, leur désir de faire une telle conférence en Amérique, la faire ici, au Québec. Ils nous demandaient si on était prêts à accueillir la conférence. Bien, je l'avais offert, alors j'ai dit : Bien sûr, on est prêts à accueillir la conférence. Donc, on va avoir cette conférence-là au mois d'octobre, fin octobre, début novembre. Il va y avoir peut-être jusqu'à 400 chercheurs, c'est de haut niveau. La liste d'invitations, évidemment, n'est pas encore complétée. Il y a un comité scientifique qui a été mis en place à l'UNESCO. Donc, c'est sous le chapeau de l'UNESCO. Nous sommes les hôtes de la conférence. Nous allons travailler, bien sûr, en collaboration avec l'UNESCO pour établir le programme de la conférence, mais il y a beaucoup, beaucoup, évidemment, d'intérêt. Je n'aime pas dire c'est un honneur pour nous de recevoir parce que ce n'est pas un thème qu'on aime beaucoup, mais c'est un sujet sur lequel il faut se pencher très sérieusement, et plus particulièrement sur les questions d'Internet.

Donc, la conférence va se tenir à Québec. Pourquoi Québec? Québec est ville du patrimoine mondial de l'UNESCO, Québec est la capitale nationale, Québec a déjà reçu de grands événements, de grandes conférences, des sommets également. Alors, Québec nous apparaît vraiment la ville tout à fait capable de recevoir une telle conférence, et l'UNESCO était très ravie de savoir que la conférence se tiendrait à Québec.

Dans les prochaines étapes, on va, évidemment, présenter au grand public le programme, comment ça va se structurer. Et ensuite, lorsqu'on va se rapprocher de la conférence, on pourra confirmer les personnes qui vont venir. Pour différentes raisons, on ne pourra pas les confirmer avant, mais, lorsqu'on va se rapprocher de la conférence, on va confirmer les personnes qui vont prendre la parole lors de cette conférence-là.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député d'Argenteuil, vous avez une complémentaire, juste pour vous dire qu'il reste trois minutes.

**M. St-Denis :** O.K. Mais juste, dans le fond, vous parlez des invités, des gens qui vont venir, pensez-vous qu'on peut s'attendre à recevoir les dirigeants des grands réseaux sociaux de ce monde?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Ça serait idéal, bien sûr. Il faut travailler là-dessus. Je ne peux rien vous confirmer à ce moment-ci parce que, comme je vous disais, c'est un comité scientifique, un comité scientifique qui va se pencher sur les chercheurs qui seront invités. Mais, pour quand même répondre à votre question, on a vu récemment dans les médias que des grands réseaux comme Facebook commencent à se dire : Il faudrait peut-être qu'on se mette à la tâche pour, nous aussi, faire de la sensibilisation ou détecter des problèmes.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député d'Argenteuil, je sens que vous en avez une autre.

**M. St-Denis :** Oui, c'est sûr. Mais, puisqu'on parle de radicalisation, dans un autre ordre d'idées, je sais que vous oeuvrez beaucoup à l'international, là, en solidarité. Est-ce que vous avez mis en place des mesures pour assurer la sécurité de nos jeunes à l'étranger?

**Mme St-Pierre :** Oui. En fait, nous savons, avec les offices québécois pour la jeunesse... les offices s'assurent de connaître les endroits où sont les jeunes. Lorsqu'il arrive, malheureusement, des événements, on est en mode action, c'est-à-dire on veut les repérer, savoir où ils sont, faire en sorte qu'on puisse rassurer les parents, rassurer les proches ici. Et nous avons aussi certaines... on leur donne certaines indications, quoi faire s'ils ont besoin d'aide. Puis, bien sûr, il faut, évidemment, être très, très, très conscient que nous avons un rôle à jouer de protection aussi de ces jeunes que nous envoyons à l'étranger.

On a aussi également débloqué des sommes d'argent pour deux formations qui sont données à des coopérants internationaux. Il va y avoir une formation à Québec, une formation à Montréal. Alors, les coopérants qui partent peuvent s'inscrire à cette formation. C'est un professeur de l'Université du Québec à Montréal qui va donner la formation pour les aider à se retrouver un peu là-dedans, voir quelles sont les zones de danger, mais sans perdre la personnalité de leur association. C'est-à-dire les coopérants, ils vont sur le terrain pour aller aider, ils vont sur le terrain pour vraiment être dans la population, il ne faut pas non plus que... parce que ça serait une victoire pour les terroristes si on arrêtait de faire de la coopération internationale. Donc, il faut encourager la coopération, mais il faut donner aussi des outils pour faire en sorte que les personnes puissent détecter certaines choses. Ça ne sera pas parfait, on en est bien conscients. Mais, au moins, être outillé lorsqu'on part, je pense que c'est la moindre des choses.

Alors, à la suite de ces deux conférences-là qui vont se donner... formations qui vont se donner à Québec et à Montréal, on va voir quels sont les points sur lesquels on devrait travailler davantage et continuer notre travail là-dessus.

• (21 h 50) •

**Le Président (M. Ouellette) :** Mais vous n'avez plus de temps pour un autre argumentaire, M. le député d'Argenteuil, je regrette. On va s'en aller le comté juste à côté de chez vous. M. le député de Deux-Montagnes, pour votre dernier bloc d'échange avec Mme la ministre.

**M. Charette :** Et peut-être me préciser le temps restant.

**Le Président (M. Ouellette) :** Ah! vous avez bien du temps. Je vous le dirai quand vous n'en aurez plus.

**M. Charette :** C'est gentil. Merci, M. le Président. Peut-être revenir sur le sujet qui a été abordé par ma collègue d'Hochelega-Maisonneuve, concernant les négociations pour l'Entente FranceQuébec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. J'ai bien entendu les explications que vous avez données, mais peut-être des besoins de précision. Est-ce que les négociations sont terminées à l'heure actuelle?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre. Ah! je pense qu'on est en quête de la réponse. Ça fait que...

**Des voix :** ...

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** En fait, l'entente a été négociée, a été signée. Ça s'est fait ici, à l'Assemblée nationale, au salon rouge, entre les différentes professions. Il y avait également le président, à l'époque, Sarkozy et le premier ministre Charest. Mais, une fois que l'entente est signée avec les différents ordres et professions, là, après ça, on travaille sur la mise en oeuvre. Donc, c'est pour ça que je disais tout à l'heure, on a 2 000 personnes qui ont pu profiter de ces ententes. Vous pourriez peut-être m'éclairer, combien de professions il reste à...

**M. Charette :** ...

**Le Président (M. Ouellette) :** Oui, pendant qu'ils cherchent la réponse, M. le député de Deux-Montagnes...

**M. Charette :** ...est-ce qu'il y a d'autres...

**Mme St-Pierre :** Si vous permettez, notre spécialiste, il est près de moi, on peut peut-être lui demander de prendre la parole.

**Le Président (M. Ouellette) :** Ça me ferait énormément plaisir parce que je pense que, M. le député de Deux-Montagnes, il veut connaître la réponse.

**M. Charette :** Oui, effectivement.

**Le Président (M. Ouellette) :** Ça fait qu'amenez votre spécialiste en avant.

**M. Charette :** Parfait. Et, dans l'intervalle, peut-être une question plus générale, est-ce qu'il y a d'autres pays avec lesquels il est envisagé de conclure des ententes de cette nature-là?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Il y a des pays qui, très certainement, souhaiteraient avoir ce type d'entente, et nous essayons de voir la possibilité de le faire.

**M. Charette :** Quels sont les pays les plus probables, là, pour une signature semblable?

**Mme St-Pierre :** Dans les pays qui se manifestent, là, on a le Maroc qui est très, très, très intéressé. On sait qu'on a beaucoup d'immigrants marocains ici. Il y a la Suisse aussi qui est intéressée, notamment sur la question des ingénieurs. On sait que la Suisse a supposément les meilleurs ingénieurs au monde. Et la Belgique aussi est intéressée.

**M. Charette :** Est-ce qu'ils sont...

**Le Président (M. Ouellette) :** Oui, M. le député de Deux-Montagnes, parce que je voudrais bien entendre le spécialiste puis sa réponse.

**M. Charette :** Effectivement, je le vois chercher. Donc, dans l'intervalle, j'aurais d'autres...

**Le Président (M. Ouellette) :** Ah! il est prêt, il est prêt, M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Ah! d'accord. Mais, sinon, avant de céder la parole à votre collègue, est-ce qu'il y a un horizon pour les pays que vous avez mentionnés?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Pas encore, c'est en gestation. On est en discussion pour voir comment on peut démarrer des négociations, mais je ne peux pas vous donner de date.

**M. Charette :** C'est gentil.

**Le Président (M. Ouellette) :** Bon. Là, je connais juste que c'est monsieur le spécialiste, mais monsieur le spécialiste va s'identifier pour les besoins de l'audio et il va donner la réponse à la question de M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Théroux (Éric) :** Alors, bonsoir, M. le Président. Éric Théroux, sous-ministre adjoint, Politiques et affaires francophones et multilatérales, et secrétaire général pour l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

**Le Président (M. Ouellette) :** Ça, c'est juste le titre, ce n'est pas la réponse.

**M. Théroux (Éric) :** C'est ça. C'est comme M. Pilon tantôt.

Alors, comme l'expliquait la ministre, l'entente comme telle, elle a été signée en 2008. Donc, elle établit une recette à appliquer par les autorités compétentes, à savoir les ordres professionnels, tant pour, dans le cas de la France, l'ensemble des métiers et professions réglementés. Donc, ces arrangements de reconnaissance mutuelle ont été signés, et, à l'heure actuelle, les dernières statistiques, là, que nous avons, au 29 février 2016, il y a 25 professions qui sont visées au Québec par un ARM, il y a 49 métiers qui sont visés par un arrangement de reconnaissance mutuelle, six fonctions. Les fonctions, ce sont, par exemple, les agents d'assurance, les courtiers en assurance, etc. Et l'ensemble de ces arrangements de reconnaissance mutuelle sont en vigueur au Québec. Donc, tous les arrangements de reconnaissance mutuelle qui demandent dans le Code des professions un règlement de mise en oeuvre qui passe par l'Office des professions, etc., sont tous en vigueur.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Est-ce qu'il y a d'autres professions éventuellement, toujours avec la France, qui pourraient être visées ou on semble avoir fait le tour du jardin, en quelque sorte, en termes de possibilités avec la France?

**Le Président (M. Ouellette) :** M. Théroux.

**M. Théroux (Éric) :** Il y a effectivement quelques professions qui n'ont pas encore signé d'arrangement de reconnaissance mutuelle. Et, dans certains cas, il ne peut y avoir d'arrangement de reconnaissance mutuelle parce qu'on doit d'abord faire une analyse de compatibilité. Donc, lorsqu'il n'y a pas d'équivalent entre une profession qui existe... Un exemple, la profession d'hygiéniste dentaire qui existe au Québec, il n'y a pas d'équivalent en France, ce sont les dentistes en France. Donc, il ne peut pas y avoir d'arrangement de reconnaissance mutuelle.

Mais il y a certaines professions, exemple les vétérinaires, où il y a toujours des négociations qui sont à compléter. La ministre a aussi des pourparlers en cours avec l'ordre des vétérinaires. Donc, il y a certaines professions, mais largement l'ensemble des professions et métiers réglementés sont visés. Et, dans le cas de la France, donc, ça vise l'ensemble des professions et métiers réglementés. Et vous comprendrez que cette similitude de système que l'on retrouve avec la France, nous ne l'avons nulle part ailleurs dans le monde. Donc, le modèle français demeurera un modèle unique. Les autres États avec lesquels, éventuellement, il pourrait y avoir des négociations seront nécessairement plus ciblés sur des professions ou des métiers réglementés pour lesquels il y a un bénéfice commun.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes, une mesure de temps, il vous reste 11 min 30 s.

**M. Charette :** C'est gentil. Merci. Merci pour les explications données. Peut-être revenir à la ministre. Dans le cadre du Programme québécois de développement international, le ministère a soutenu 10 projets sur le côté d'Haïti pour un total de 822 000 \$. Est-ce qu'on peut avoir un portrait, un petit peu, de la nature des projets eux-mêmes et leur état d'avancement?

Là, je sens qu'il y a des recherches qui se font, ça va me permettre d'aborder une autre question. Donc, on va maximiser le temps à notre disposition. Également, toujours dans les renseignements généraux, une petite donnée qui peut paraître banale, mais qui a frappé notre intérêt et notre attention, pour la dernière année, il y a eu 19 contrats de donnés pour des services de psychologues, alors que, pour l'année précédente, cinq contrats uniquement. Comment expliquer qu'il y ait quatre fois plus de contrats de services professionnels en psychologie qui aient été donnés au niveau du ministère? Est-ce qu'il y a une problématique particulière? Est-ce qu'il y a des inquiétudes particulières à ce niveau-là?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Merci. Il y a un programme qui existe chez les fonctionnaires qui s'appelle le Programme d'aide aux employés, le programme PAIE. Vous comprendrez que ce n'est pas un programme que... C'est-à-dire je ne m'informe pas sur ces questions-là pour des raisons tout à fait normales. C'est-à-dire je ne veux pas non plus faire de l'invasion dans la vie privée des gens. Mais il y a peut-être eu des événements dans l'actualité qui ont nécessité une intervention plus importante cette année par rapport à l'année dernière.

**M. Charette :** Donc, ce n'est pas le signal de problèmes particuliers. Il n'y a pas d'inquiétudes particulières au niveau des ressources humaines au sein du ministère?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Ça dépend comment vous posez la question. Parce que, quand vous avez vécu un attentat terroriste, vous n'avez peut-être pas tout à fait conscience au début que ça peut vous causer des séquelles psychologiques, mais il faut qu'on fasse en sorte que nos employés soient bien accompagnés. Et, s'ils sentent le besoin de consulter, bien, évidemment, il faut que le service soit là. C'est sûr qu'un attentat, ce n'est pas quelque chose qui est facile à vivre. Nous avons été en contact avec les bureaux de Paris et de Bruxelles dès les premiers instants pour mettre notre cellule de crise en place, et le soutien psychologique fait partie, évidemment, de la stratégie. Alors, s'il n'y avait pas d'attentats du tout, je vous dirais qu'on n'aurait peut-être pas à faire appel à des suivis psychologiques, mais il peut y avoir des suivis psychologiques qui sont nécessaires.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Je comprends tout à fait les explications données. Concernant Haïti, est-ce que vous avez un portrait de situation?  
• (22 heures) •

**Mme St-Pierre :** ...on appuie les 12 projets. C'est quelque chose, d'ailleurs, que l'on vient d'annoncer, on a fait un communiqué sur cette question-là. Évidemment, la diversité des projets de qualité que nous avons reçus cette année est la preuve tangible que la relation de proximité entre les peuples québécois et haïtien est importante. Les projets sélectionnés couvrent une enveloppe de 100 000 \$, et ce sont des projets qui font en sorte qu'on puisse améliorer notre relation. Haïti fait partie de nos pays prioritaires, là. Notre relation avec Haïti...

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Des projets eux-mêmes et des résultats, est-ce que vous en avez un petit peu plus à nous donner que la lecture du communiqué lui-même?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** J'ai le projet ici Reconstruire par le livre. Donc, c'est un projet en partenariat avec la Fondation des parlementaires québécois et la bibliothèque municipale de Saint-Michel. Le Partenariat pour le développement des communautés souhaite financer la formation au Québec de stagiaires haïtiens sur l'organisation, la gestion et l'animation des bibliothèques et des espaces de lecture. Un lot de 20 000 livres sera mis à disposition.

Il y a un autre projet qui est un projet avec la Tohu. Donc, c'est dans le cadre d'une troisième année de partenariat avec la Tohu — vous connaissez, évidemment, l'organisme la Tohu à Montréal — et le comité d'organisation et de gestion centrale. Ils mettent au service une expérience journalistique virtuelle destinée à l'éducation, à la recherche environnementale, au développement du patrimoine urbain et à la promotion de saines habitudes de vie.

Un autre projet ici, L'éducation, voie d'accès à une meilleure qualité de vie, c'est TELUQ, donc Télé-université. Le projet a pour objectif d'améliorer l'éducation de la population haïtienne dans le champ de santé mentale. Il poursuit deux sous-objectifs : améliorer le niveau de connaissance des citoyens sur le développement d'un enfant; sensibiliser les parents aux divers effets du châtiement corporel sur le bien-être affectif, physique et social des enfants.

J'en ai un autre ici, Parler de nos lectures : cercles de lecture virtuels sur des oeuvres québécoises et haïtiennes au 3e cycle du primaire. Donc, on comprend que c'est un projet dans le cadre de l'éducation.

Il y a un projet de Coopération volontaire Québec-Haïti. L'objectif principal du projet est de contribuer à la formation en Haïti de chercheurs et de professionnels de haut calibre pour assurer le développement local et national en offrant des formations de niveau de maîtrise et doctorat.

Un autre projet, Accompagnement à la création d'une fédération des centres de formation professionnelle et technique. Ça, c'est la Fédération des cégeps qui est l'organisme qui pilote le projet, qui souhaite accompagner Canada Technique dans la région... d'une fédération des centres de formation professionnelle d'Haïti.

Université du Québec, projet qui vise à implanter le programme Panjo, Promotion de la santé et de l'attachement des nouveau-nés et de leurs jeunes parents.

Un projet de l'agence universitaire de la Francophonie partant du principe qu'un secteur touristique fort nécessite une main-d'oeuvre locale qualifiée. Donc, c'est un projet en tourisme.

École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée, donc c'est la...

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Oui? J'en ai fait assez?

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de Deux-Montagnes veut juste ajouter un commentaire.

**Mme St-Pierre :** C'est beau.

**Le Président (M. Ouellette) :** Je ne veux pas vous couper, je sais qu'on est à la fin de nos crédits, là.

**M. Charette :** Effectivement, je n'aurais pas osé non plus, c'est que le temps se fait précieux. Peut-être, juste revenir sur certaines missions qui se sont tenues au cours des derniers mois, de la dernière année, en même temps, pour mesurer leur portée ou leurs retombées. En fait, il y a une tournée postbudgétaire qui s'est faite par le ministre Leitão en Europe du 22 au 27 juin dernier dans cinq villes. Pourquoi une tournée internationale postbudget? Est-ce qu'il y avait des objectifs particuliers? Est-ce qu'il y a des retombées particulières qui ont pu être acquises suite à cette tournée-là?

**Mme St-Pierre :** C'est toujours le cas après le budget, le ministre des Finances du Québec va rencontrer les milieux financiers. Alors, le ministre Leitão l'a fait, ses prédécesseurs l'ont fait également. C'est aller discuter du budget qui vient d'être présenté avec les milieux financiers, parler des objectifs. Et, évidemment, c'est des rencontres avec des financiers acheteurs d'obligations. Alors, ça fait partie de l'après-budget, et il va, très certainement, le refaire cette année. Je sais qu'il va... à la fin de juin, il va se rendre en Europe également pour aller parler du budget.

**Le Président (M. Ouellette) :** Trois minutes, M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** C'est gentil. Merci, M. le Président. Une autre mission aussi pour laquelle, peut-être, une question semblable, le ministre Daoust, en Chine, en septembre dernier, du 21 au 29 septembre, cinq villes également. Contexte particulier, on ne parle pas du ministre des Finances cette fois. Est-ce que c'est une mission, là, qui a pu avoir des retombées tangibles?

**Mme St-Pierre :** Oui. M. Daoust était, à ce moment-là, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations et il a accompagné une vingtaine d'entreprises là-bas, entreprises québécoises qui étaient dans le secteur de la construction, technologies de l'information, divertissement et des arts du spectacle. Il y a eu la signature d'une entente de coopération en matière d'économie et de commerce entre les gouvernements du Québec et la Commission du commerce de Shanghai. Retour sur Montréal, évidemment, sur le vol inaugural... qui était le premier vol Beijing-Montréal.

**Le Président (M. Ouellette) :** Deux minutes, M. le député de Deux-Montagnes.

**M. Charette :** Est-ce qu'en termes de retombées c'est le type de mission qu'on peut associer à un montant de signatures de contrats en particulier? Est-ce qu'il y a possibilité d'évaluer, effectivement, la retombée d'une mission semblable?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

**Mme St-Pierre :** Bien, c'est-à-dire on peut le faire à moyen et à long terme, mais, quand on fait une mission, on multiplie les rencontres, il peut y avoir des projets d'entente qui vont se signer dans un an, dans deux ans, il peut y avoir des projets de développement économique qui vont se faire, il peut s'en faire sur-le-champ là-bas. On ne peut pas dire, un mois ou quatre mois après : Voici les retombées exactes. Mais ici, dans ce que j'ai comme note, c'est qu'il y a eu la signature d'une entente de coopération en matière d'économie et de commerce entre le gouvernement du Québec et la Commission de commerce de Shanghai, et maintenant c'est le ministère, évidemment, de ma collègue la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, qui est la nouvelle ministre, qui fait ces suivis-là.

**Le Président (M. Ouellette) :** Dernière minute de jeu.

**M. Charette :** Donc, après quelques mois, neuf mois essentiellement, un petit peu moins, je comprends qu'il y a des objectifs à plus long terme, on n'est pas en mesure d'identifier les retombées. Oui, vous avez parlé d'une entente en particulier, mais il n'y a pas de retombées plus tangibles. Et je ne vous pose pas la question dans l'esprit de vous piéger, c'est juste pour mesurer, effectivement, la portée, là, de cette mission-là parce qu'on ne doute pas un instant de l'importance que peut avoir la Chine pour le Québec en termes de développement et de potentiel d'exportation et d'importation.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre, pour une dernière réponse.

**Mme St-Pierre :** J'ai des notes ici, là, qui disent que, depuis le 1er avril 2015, le premier ministre — on parle du premier ministre — a dirigé quatre missions économiques qui ont permis d'appuyer près d'une centaine d'entreprises et d'organismes et d'annoncer des investissements totaux de plus de 500 millions de dollars quand on le regarde dans l'ensemble. Des entreprises participantes ont évalué les retombées à plus de 20 millions en termes de ventes potentielles. Huit ententes de partenariat en innovation ont été conclues. Donc, on parle des missions du premier ministre et aussi ministre du Développement économique qui a accompagné aussi le premier ministre dans les missions.

Au cours des deux dernières années, des missions économiques du premier ministre et du ministre de l'époque, M. Daoust, ont permis d'accompagner plus de 300 entreprises qui ont bénéficié de plus de 1 000 rencontres d'affaires ciblées. Les entreprises participantes ont évalué les retombées à plus de 110 millions en ventes fermes et à près de 750 millions en investissements. Ça, c'est l'ensemble... Et je peux vous dire que, quand on fait une mission, aussi ça ouvre

des portes, là. On y va pour ouvrir des portes, on y va pour signer des ententes. On y va pour aller chercher des contrats, on y va vraiment pour faire de la business.

Bon, la mission à laquelle vous faites référence, on me dit qu'il s'est signé cinq contrats pour 11,6 millions.

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, Mme la ministre. Le dernier bloc, qui va terminer nos 31 heures de crédits. Et je reconnais M. le député de La Prairie.

• (22 h 10) •

**M. Merlini :** Merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais retourner aux remarques préliminaires de la ministre, qui datent de plus de 2 h 40 min plus tôt, parce que, dans les remarques préliminaires, elle a brièvement fait référence à deux actions majeures de notre gouvernement, soit le Plan Nord et la Stratégie maritime, et ce sont deux actions majeures de notre plan économique pour relancer et redresser l'économie du Québec.

Vous avez fait mention, dans le cas du Plan Nord, de la présence du premier ministre, de la participation du premier ministre à l'Arctic Circle dans les deux dernières années et qu'en décembre prochain la conférence s'en vient ici, à Québec. Vous avez fait référence à des missions dans le cadre de la Stratégie maritime. Vous avez fait référence à des missions qui ont eu lieu à Chicago, à Bruxelles, à Paris, à Qingdao. Vous avez parlé de votre mission dans le Grand Nord et que vous souhaitiez faire une mission semblable, mais dans le cadre aussi de la Stratégie maritime. Donc, vous avez très bien illustré dans vos remarques d'ouverture cette nouvelle gouvernance de notre action internationale, qui est, dans le fond, une transformation de notre action internationale. Le redressement qui a été fait, budgétaire, le repositionnement de nos missions à l'étranger, l'ouverture à Qingdao, l'ouverture au Texas viennent ajouter, viennent bonifier, si je puis dire ainsi, ces deux actions majeures de notre gouvernement que sont le Plan Nord et la Stratégie maritime.

Évidemment, en donnant ce nouvel élan là, ça, ça nous a permis de continuer à positionner le Québec, dans le cas du Plan Nord, comme un acteur nordique crédible et un leader de développement arctique et nordique durable sur la scène internationale. Ce n'est quand même pas négligeable du tout, du tout. Et, effectivement, le succès du Plan Nord dépend, entre autres, en grande partie, à notre capacité d'attirer sur le territoire nordique ou, comme le dit bien notre collègue, dans le comté d'Ungava, des grands projets d'investissement dans le secteur minier, des ressources naturelles, énergétique et des infrastructures, des chercheurs, des collaborateurs scientifiques, ainsi que des travailleurs qualifiés et, en plus, des touristes. Parce qu'on sait que le Plan Nord, ce n'est pas juste les mines, il y a tout un volet social, communautaire, recherche, éducation qui est très, très, très important, et on en avait discuté, justement, avec le ministre responsable des Affaires autochtones l'autre soir quand on a fait ses crédits.

Alors, les partenaires dont nous avons besoin, dans le cas du Plan Nord et aussi de la Stratégie maritime, sont donc, effectivement, à l'étranger. Maintenant, ça place votre ministère dans un rôle essentiel, nécessaire dans le succès et la promotion de ces deux actions, le Plan Nord et la Stratégie maritime. Vous l'avez effleuré dans vos remarques d'ouverture, M. le Président, j'aimerais entendre un peu plus de détails sur le rôle que le ministère des Relations internationales joue dans la promotion du Plan Nord, et de la Stratégie maritime, et aussi des actions qui ont été posées. Parce que j'ai regardé sur votre site Web, et il y a énormément d'information, de communiqués, de rencontres, de missions qui ont été faites par les différents ministères de notre gouvernement, mais, évidemment, ça prend une coordination. Alors, j'aimerais entendre la ministre nous donner plus de détails sur ce qu'elle fait comme ministre des Relations internationales, ce que son ministère fait pour aider les autres ministères de notre gouvernement à faire du Plan Nord et de la Stratégie maritime des succès retentissants qui vont bénéficier non seulement à des gens dans le Grand Nord dans le cas du Plan Nord, mais l'ensemble du Québec et l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre, il nous reste 13 minutes. Un dernier petit coup de coeur.

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. Ça passe vite, d'ailleurs, l'étude des crédits.

**Le Président (M. Ouellette) :** En bonne compagnie, ça passe toujours très vite...

**Mme St-Pierre :** Tout d'abord, je dois vous préciser que, dans mon travail de ministre des Relations internationales et dans la lettre mandat, j'ai le mandat de faire la promotion du Plan Nord et de la Stratégie maritime dans tous mes déplacements, dans mes rencontres, dans tout ce que je fais. Donc, ça fait partie du travail que nous avons à faire au ministère des Relations internationales. Donc, chaque représentation doit, évidemment, être très consciente qu'une de ses tâches, c'est faire le suivi, parler du Plan Nord, indiquer quelles sont les possibilités d'investissement dans le Plan Nord, ce que ça veut dire, le Plan Nord, sur une vision à court, à moyen, à long terme. Et nous avons, pour faire la promotion du Plan Nord, dégagé des budgets également. Nous avons une entente avec la Société du Plan Nord et le ministère des Relations internationales.

Mon collègue qui est responsable du Plan Nord effectue des missions à l'étranger peut-être plus pointues, c'est-à-dire bien, bien, bien ciblées. Il en a fait une à New York, entre autres, en décembre 2015 — donc, c'est très récent — et c'était une mission de prospection dans le secteur minier qu'il a effectuée en décembre 2015. Il était accompagné de quatre représentants de la Société du Plan Nord, de quatre minières québécoises qui ont pu rencontrer des investisseurs afin de présenter leurs projets. Donc, c'était une première mission à New York dans le but spécifique d'aider des compagnies ciblées à obtenir du financement pour leurs projets, et semble-t-il qu'il y a eu un vif intérêt. Donc, le modèle, on nous dit, sera répété dans l'avenir. C'est un type de mission très ciblé, très précis, qui permet vraiment d'aller en parler à l'extérieur du Québec.

La nouvelle ministre du Développement économique va se rendre également à New York à la fin du mois d'avril pour, vraiment, tabler sur le succès de la mission du mois de décembre. Elle va faire une mission économique à la

fin du mois d'avril dans le cadre d'un événement minier d'envergure. Elle prononcera à ce moment-là une allocution dans le cadre de la quatrième conférence sur les tendances dans le financement des projets miniers. Alors, une autre action que nous posons.

Mon collègue le ministre qui est responsable des mines est allé à Toronto récemment. Il y avait une immense convention ou congrès qui regroupait, je pense, si ma mémoire est bonne, là — je le dis de mémoire — 4 000 participants où il a été également très actif. Alors, on est plusieurs ministères à travailler sur la question du Plan Nord. Et je reviens à ce qu'on a fait l'automne dernier avec le corps consulaire, quand vous avez 14 chefs de mission qui ont fait partie de ce voyage-là, bien, on parle de 14 pays différents qui venaient avec nous et qui, eux, évidemment, allaient relayer l'information dans leurs pays respectifs. Il y a même le consul général de Grande-Bretagne qui a écrit un long papier — parce qu'il tient un blogue — sur son expérience avec photographies. Il était tout à fait enthousiaste à la suite de l'expérience qu'il avait vécue, et je pense que ça, il faut le répéter également.

Donc, quand je fais des rencontres avec des membres du corps consulaire ou des membres... soit des consuls qui sont ici, ou des ambassadeurs qui sont ici, ou des gens qui sont des missions, des gens de l'extérieur qui viennent ici, dans les discussions il y a toujours un volet où je parle du Plan Nord. Moi, j'en parle en général, mes collègues en parlent en particulier. Et c'est comme ça qu'on fait notre action, et, bien sûr, le premier ministre aussi, lorsqu'il fait des missions, prononce des discours sur des tribunes internationales, parle du Plan Nord. Le Plan Nord a été lancé sous notre gouvernement par le premier ministre Charest, il a connu une pause pendant une couple d'années, et, lorsque nous avons, en 2014, repris le flambeau, bien, on a accéléré encore.

C'est sûr que des gens peuvent dire : Oui, mais le secteur des ressources naturelles, c'est un secteur, sur le plan des... le prix des ressources est bas, mais ça fluctue. Alors, il faut se préparer pour une reprise. Ça prend des infrastructures également, des chemins, des routes, des infrastructures pour accueillir aussi des entreprises. Donc, on est très actifs dans ce secteur-là.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député de La Prairie.

**M. Merlini :** Oui. Merci, M. le Président. À ce moment-là, dans les missions que nous avons à l'étranger, suite aux missions que nous avons eues... Et j'aimerais revenir, entre autres, sur les rencontres alternées des premiers ministres, là, qui sont marquantes, mais, dans nos délégations, suite à la série de rencontres, est-ce qu'il y a eu des suivis? Est-ce qu'il y a eu des demandes d'information additionnelles par les investisseurs, par les chercheurs, par les gens qui seraient impliqués dans l'un ou dans l'autre, soit dans le Plan Nord ou dans la Stratégie maritime?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre.

• (22 h 20) •

**Mme St-Pierre :** Bien, c'est-à-dire oui, dans le mandat de nos représentants, il faut, évidemment, qu'ils fassent la promotion, la promotion du Plan Nord. Nous avons aussi tenu une visioconférence avec tous nos bureaux. Avec mon collègue qui est responsable du Plan Nord et également M. Sauvé, qui est de la Société du Plan Nord, nous leur avons présenté aussi la dernière mouture du Plan Nord et c'était quoi, notre vision par rapport au Plan Nord.

Lorsqu'ils viennent ici, on leur fait des briefings, on leur donne de l'information, et eux ont dans leurs tâches de rencontrer des investisseurs, des promoteurs, faire en sorte que le... Ça fait partie du travail qu'ils ont à faire de parler du Plan Nord parce que ce sont nos grands chantiers, nos grandes priorités, le Plan Nord, Stratégie maritime, notre stratégie également dans le domaine de l'environnement, et c'est comme des thèmes qui doivent être partout, qui doivent être présents partout.

**Le Président (M. Ouellette) :** M. le député...

**Mme St-Pierre :** Il y a les équipementiers aussi qui s'intéressent également à cette question-là parce qu'ils sont fournisseurs d'équipement.

**Le Président (M. Ouellette) :** J'espérais qu'on était pour avoir le temps d'aller dans l'expansion des Amériques. M. le député de Laval-des-Rapides me fait des signes depuis tout à l'heure, et, effectivement, on retourne à Laval-des-Rapides, Mme la ministre, parce qu'il n'avait pas terminé son exposé de tantôt, puis il voulait nous amener dans les Amériques. Mais là je vais être obligé de le raccourcir un peu parce qu'il nous reste 5 min 30 s pour question et réponse, M. le député de Laval-des-Rapides.

**M. Polo :** C'est un petit peu difficile, mais merci beaucoup, M. le Président. Non, en effet, je voulais aborder deux autres sujets, mais, au niveau de mon intervention au niveau de la présence du Québec dans les Amériques, je veux mettre un peu plus d' emphase sur le fait que vous avez annoncé... Et je pense même que l'ouverture officielle s'est effectuée d'une antenne à Houston si je ne me trompe pas. Ce que je trouve de très intéressant, Mme la ministre, à travers cette annonce-là, c'est que ça permet d'ouvrir les portes à nos entreprises dans un marché, le Sud-Ouest américain, qui se développe à une vitesse grand V. Du 11 au 16 mars dernier a eu lieu, si je ne me trompe pas, une première délégation d'entreprises et d'artistes québécois qui ont participé, sous la bannière de Planète Québec, O.K., qui existe, en fait, depuis 2011, qui vise justement, à travers cette bannière-là, à regrouper des artistes et des créateurs québécois désirant, justement, percer dans les nouveaux marchés...

Ça, c'est une initiative conjointe de différents partenaires gouvernementaux : ministère de l'Économie, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, Culture et des Communications, les bureaux du Québec aux États-Unis,

l'Antenne du Québec à Houston et les Offices jeunesse internationaux du Québec, LOJIQ. Et, dans le cadre d'un festival qui s'appelle le South By Southwest, O.K., ou, comme dirait notre collègue d'Hochelaga-Maisonneuve, «Sud dans le Sud-Ouest»... Mais, bon, ceci dit, ce qui est très particulier, ce qui est très intéressant de cette délégation-là, de cette visite-là à Austin, au Texas, c'est que c'est un festival de création non seulement artistique, mais qui mobilise un grand nombre d'acteurs du domaine des jeux vidéo et des technologies Web notamment. C'est un festival qui existe, en fait, depuis une trentaine d'années, qui s'est surtout fait connaître en étant une excellente tribune pour des artistes de la relève, des artistes émergents puis, bien sûr, à l'occasion, aussi des artistes de renommée internationale qui se produisent à South By Southwest.

En fait, je pense que notre délégation a participé pour le volet artistique puis également les technologies numériques, mais c'est un festival qui réunit trois volets : musique, technologies numériques et innovantes et cinéma. Donc, c'est trois volets à ce niveau-là. C'est un festival qui rassemble plus de 75 000 professionnels évoluant dans ces secteurs-là, provenant de 66 pays, et avec une couverture médiatique très importante, nous avons pu le constater cette année, parce que nos médias québécois ont été présents. En fait, même votre collègue, notre collègue la ministre de l'Économie a accompagné une partie de la délégation pendant quelques jours. Donc, une couverture médiatique de plus de 8 000 représentants des médias de partout dans le monde.

Donc, ma question pour vous, puisque non seulement vous connaissez très bien l'importance de faire rayonner le Québec à l'international, mais également de par votre expérience au niveau de la culture et des communications, et en jumelant tout ça avec la récente ouverture de l'Antenne du Québec à Houston : Comment voyez-vous justement, spécifiquement pour ce festival-là, les retombées potentielles, cet avantage compétitif qu'on cherche à donner à nos entreprises à travers la percée de ce marché en pleine croissance, en pleine ébullition au sud-ouest des États-Unis?

**Le Président (M. Ouellette) :** Mme la ministre, je dois vous dire qu'il reste 1 min 30 s.

**Mme St-Pierre :** 1 min 30 s.

**Le Président (M. Ouellette) :** J'aimerais avoir une réponse, mais j'aimerais aussi que vous vous gardiez un petit 30 secondes pour remercier vos gens. Ça fait que vous avez deux choix. Je pense que les explications de notre collègue de Laval-des-Rapides étaient très complètes, et vous me donnez une petite réponse, puis vous gardez un peu de temps pour remercier vos gens.

**Mme St-Pierre :** Alors, je suis allée deux fois au Festival South By Southwest et je ne veux pas faire de publicité gratuite, mais c'est vraiment une expérience à vivre, c'est unique.

Je veux, évidemment... Merci beaucoup à tout le monde. Merci pour votre travail consciencieux dans la préparation de l'étude des crédits. Je veux aussi remercier, évidemment, l'équipe du ministère, qui a travaillé très fort pour m'accompagner, mon équipe, évidemment, au cabinet. Et, évidemment, je pense bien qu'il y a probablement des gens qui nous écoutent un peu partout dans le monde, qui ont suivi nos travaux ce soir, alors je leur dis bonsoir, bonjour, bon matin, bonne nuit, je ne sais pas dans quel fuseau horaire ils sont.

Mais ce qui est extraordinaire avec notre réseau et le ministère des Relations internationales, qui a des budgets, bien sûr, qui sont modestes, mais qui a de très grandes ambitions... Et je pense que nous avons des gens tellement hyperdévoués qui travaillent pour le Québec, qui veulent que le Québec soit connu un peu partout dans le monde, et je tiens à les remercier et à remercier vraiment toute mon équipe. Je travaille avec des gens extraordinaires. Merci. Et bonne soirée.

#### Adoption des crédits

**Le Président (M. Ouellette) :** Merci, Mme la ministre. Je vais procéder au vote, et après je ferai mon mot de la fin.

Le temps alloué à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Relations internationales et Francophonie est écoulé. Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 1, intitulé Affaires internationales, est-il adopté?

**Des voix :** Adopté sur division

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Ouellette) :** Je comprends qu'il est adopté sur division de l'opposition officielle et de la deuxième opposition.

Enfin, l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Relations internationales et Francophonie pour l'exercice financier 2016-2017 est-il adopté?

**Une voix :** Adopté.

**Une voix :** Sur division.

**Le Président (M. Ouellette) :** Il est adopté sur division de l'opposition officielle et de la deuxième opposition.

**Documents déposés**

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements des deux oppositions.

Merci, Mme la ministre. Merci, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve — ça a été un plaisir — M. le député de Deux-Montagnes, les collègues. On vient de terminer 31 heures de crédits à la Commission des institutions, je pense qu'on a bien mérité de...

Ah! juste avant, je veux remercier le secrétariat, M. Maxime Perreault qui nous accompagne depuis le début. Et nous avons deux gardiennes du temps, Sylvie et Karine, hein? Non? Oui? Non, Vicky et Sylvie, et qui sont là pour rapporter à nos leaders qu'on fait bien notre temps, et je veux les remercier. Sans votre travail, oui, puis c'est sûr... M. le député de Marguerite-Bourgeoys me fait écho que les pages sont très importants pour le bon déroulement de nos travaux.

La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

*(Fin de la séance à 22 h 29)*